

- ORDRE DU JOUR -

I - FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

- 01 - Budget annexe du service des Eaux : compte administratif 2013
- 02 - Budget annexe du service des Eaux : approbation du compte de gestion 2013
- 03 - Budget annexe du service des Eaux : Affectation des résultats du compte administratif 2013
- 04 - Budget annexe du service des Eaux : Budget supplémentaire 2014
- 05 - Augmentation du tarif de la surtaxe sur l'eau potable
- 06 - Décision Modificative n° 1
- 07 - Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) : actualisation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2015
- 08 - Restauration de l'Eglise évangéliste Baptiste de Compiègne : subvention d'équipement
- 09 - Cercle hippique : tarifs 2014/2015
- 10 - Renouvellement de la convention pour le financement de la Maison de l'Initiative
- 11 - Renouvellement de la convention entre la Ville, l'OPAC de l'Oise et l'association « Elan CES » relative à la mise en œuvre d'un chantier d'insertion pour 2014
- 12 - Convention de mise à disposition de personnels et de moyens pour le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Ordre du jour complémentaire

- 12 bis** - Mandat spécial

Personnel

- 13 - Mise à disposition de personnel par l'Agglomération de la Région de Compiègne
- 14 - Modification de la liste des bénéficiaires des logements de fonction
- 15 - Revalorisation du traitement de plusieurs agents contractuels
- 16 - Indemnités pour des stagiaires

Affaires immobilières

17 - Cession du restaurant inter entreprise (RIE)

II – TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

18 - Contrat de gestion des installations énergétiques du complexe sportif piscine-patinoire : avenants au marché 28.07 du 5 avril 2007

19 - Rénovation du système de production de glace et rénovation de la piste de la patinoire de Compiègne

III - VOIRIE ET AMENAGEMENT URBAIN

20 - Travaux de mise en souterrain des réseaux de l'avenue de la Somme et de l'avenue de Verdun

Ordre du jour complémentaire

20 bis - Entretien des cimetières Sud et Nord par l'association d'insertion « un Château pour l'Emploi » UCPE – avenant n° 1 à la convention

IV – URBANISME

21 - PRU Clos des Roses - Construction de la salle de quartier du Camp de Royallieu : demande de subvention

V – ENSEIGNEMENT et FORMATION

22 - Indemnité représentative de logement des instituteurs 2014

23 - Restauration scolaire : tarifs 2014/2015

24 - Garderies périscolaires : tarifs 2014/2015

25 - Crèches collectives municipales : intervention d'un professionnel en psychomotricité

26 - Convention pour l'utilisation des locaux de la cafétéria de Royallieu

VI - QUESTIONS DIVERSES

27 - Constitution de la commission consultative de services publics locaux

28 - Récolement des archives municipales

29 - Décisions du Maire

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**COMPTE
ADMINISTRATIF
2013
Budget annexe du
service des Eaux**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY,
Evelyse GUYOT, Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Christian TELLIER,
Jacqueline LIENARD, Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER,
Etienne DIOT, Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL,
Liliane VEZIER, Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Etaient représentés :

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

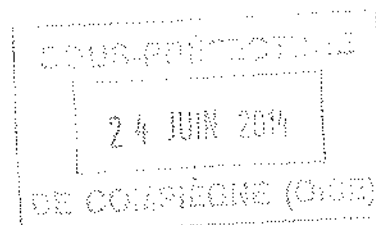
26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014



01 – Compte Administratif 2013 – Budget annexe du Service des Eaux

Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Emmanuel MARSIGNY
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

Votre commission des Finances vous propose d'adopter le Compte Administratif des Eaux pour l'exercice 2013 (document ci-après)

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

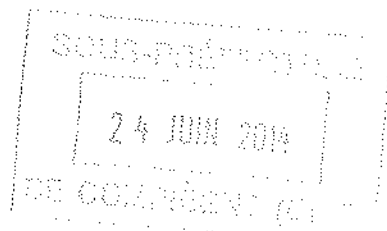
ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



A l'issue de l'Exercice 2013, les résultats suivants sont constatés pour le budget du SERVICE DES EAUX :

INVESTISSEMENT			EXPLOITATION		
	DÉPENSES	RECETTES		DÉPENSES	RECETTES
Total des Mandats	134 981,31		Total des Mandats	122 694,10	
Excédent N-1		199 733,79	Déficit N-1	523,41	
Total des Titres		122 620,68	Total des Titres		137 885,46
<i>Excédent</i>	<i>187 373,16</i>		<i>Excédent</i>	<i>14 667,95</i>	
TOTAL	322 354,47	322 354,47	TOTAL	137 885,46	137 885,46

- La SECTION D'INVESTISSEMENT, enregistre un **excédent cumulé de 187 373,16 €**.

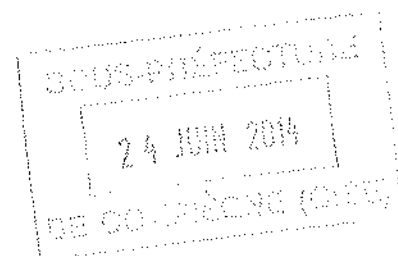
Cet excédent permettra principalement de financer les dépenses engagées au 31 décembre 2013 reportées en 2014.

Ces restes à réaliser d'un montant global de 179 953,54 € se déclinent comme suit :

- *Poursuite du programme de remplacement de poteaux « incendie » par des bouches « incendie » suite au bilan dressé par le centre de secours*
- *Installation de bornes de puisage en remplacement des bornes d'arrosage*
- *Travaux d'adduction d'eau avec en particulier le renforcement des canalisations du quai du Clos des Roses.*

- La SECTION D'EXPLOITATION fait apparaître un **excédent de 14 667,95 €** qui sera repris au Budget Supplémentaire de l'exercice 2014.

Cet excédent permettra de compenser la baisse attendue sur le produit de la surtaxe liée à la réduction des consommations d'eau.



ARRETE ET SIGNATURES

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 - SERVICE DES EAUX		
Nombre de membres en exercice	39	
Nombre de membres présents	33	15 pouvoirs
Nombre de suffrages exprimés	38	
Votes POUR	38	
Votes CONTRE	0	
ABSTENTIONS	0	

Date de convocation : 2.06. /2014

Présenté par le MAIRE DE LA VILLE DE COMPIEGNE,

A Compiègne le 20 juin 2014

Délibéré par le Conseil Municipal de LA VILLE DE COMPIEGNE, réuni en session à Compiègne le

Signature des membres présents du Conseil Municipal,

[Handwritten signatures and notes in blue ink, including names like 'Today', 'Alex', 'De Fiquennes', and 'M. de Fiquennes']

Certifié exécutoire par le Maire de la Ville de Compiègne, compte tenu de la transmission en préfecture, le

A....., le.....

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**Approbation du
COMPTE de GESTION
2013
Budget annexe du
service des Eaux**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY,
Evelyse GUYOT, Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Christian TELLIER,
Jacqueline LIENARD, Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER,
Etienne DIOT, Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL,
Liliane VEZIER, Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Etaient représentés :

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

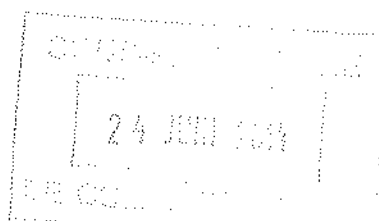
26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014



02 - Approbation du Compte de Gestion 2013 du budget annexe du Service des Eaux

*Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Emmanuel MARSIGNY
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Monsieur le Président propose au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion du Trésorier municipal pour l'année 2013 du budget annexe du Service des Eaux.

Il fait observer que les résultats figurant à ce compte de gestion sont en tous points identiques à ceux qui ont été constatés dans la comptabilité de l'ordonnateur au travers du compte administratif 2013.

Monsieur le Président propose au Conseil Municipal :

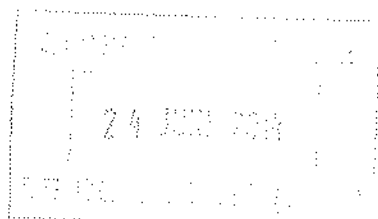
- 1) d'approuver le compte de gestion 2013 du budget annexe du Service des Eaux, présenté par le comptable public ;
- 2) de lui donner quitus pour ce compte de gestion de l'année 2013.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**Affectation des résultats
du COMPTE
ADMINISTRATIF
2013
Budget annexe du
service des Eaux**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY,
Evelyse GUYOT, Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Christian TELLIER,
Jacqueline LIENARD, Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER,
Etienne DIOT, Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL,
Liliane VEZIER, Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Etaient représentés :

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

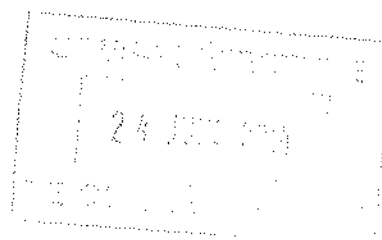
26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014



03 - Affectation des résultats du Compte administratif 2013 du budget annexe du Service des Eaux

*Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Emmanuel MARSIGNY
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le Compte administratif 2013 du budget annexe service des eaux fait apparaître

un excédent d'investissement de 187 373,16 €

et un excédent de fonctionnement de 14 667,95 €

L'excédent d'investissement permettra de financer principalement les restes à réaliser reportés en 2014 pour un montant de 179 953,54 €

Dans ces conditions, l'affectation des résultats du Compte administratif 2013 au budget supplémentaire 2014 du budget annexe Service des eaux s'effectuera comme suit :

Compte 001 –Solde d'exécution de la section Investissement :+ 187 373,16 €

Cet excédent servira au paiement des restes à réaliser enregistrés au 31 décembre 2013 et permettra les opérations suivantes :

- Poursuite du programme de remplacement de poteaux « incendie » par des bouches « incendie » suite au bilan dressé par le centre de secours
- Installation de bornes de puisage en remplacement des bornes d'arrosage
- Travaux d'adduction d'eau avec en particulier le renforcement des canalisations du quai du Clos des Roses

Compte 002 –Excédent d'exploitation reporté : + 14 667,95 €

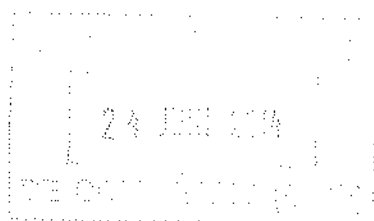
*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE
du service des Eaux**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY,
Evelyse GUYOT, Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoints,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Christian TELLIER,
Jacqueline LIENARD, Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER,
Etienne DIOT, Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL,
Liliane VEZIER, Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

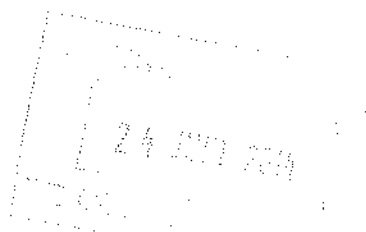
Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014



04 - Budget supplémentaire 2014 du Service des Eaux

*Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Emmanuel MARSIGNY
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Votre Commission des Finances vous propose d'adopter le budget supplémentaire 2014 du budget annexe du Service des Eaux (document ci-après) :

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL,

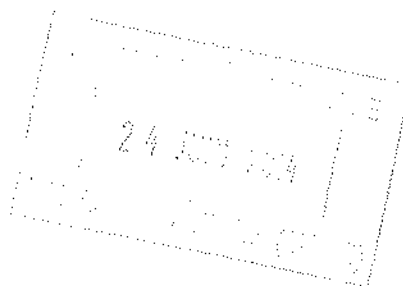
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



Budget supplémentaire 2014 du Service des Eaux

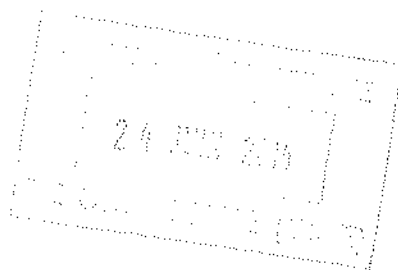
Le budget supplémentaire du budget annexe Service des Eaux est à la fois un budget de reprise des résultats antérieurs et d'autorisations nouvelles. Il se résume comme suit :

EN SECTION D'INVESTISSEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
- Restes à réaliser de l'exercice 2013	179 953,54	
- Excédent constaté au 31/12/2013		187 373,16
- Installation de bornes d'incendie ou de puisage	7 419,62	
TOTAL	187 373,16	187 373,16

EN SECTION D'EXPLOITATION :

	DEPENSES	RECETTES
- Excédent d'exploitation reporté		14 667,95
- Produit de la surtaxe		-14 667,95
TOTAL	0,00	0,00



ARRETE ET SIGNATURES

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2014 - SERVICE DES EAUX		
Nombre de membres en exercice	39	
Nombre de membres présents	34	+ 5 pouvoirs
Nombre de suffrages exprimés	39	
Votes POUR	39	
Votes CONTRE	0	
ABSTENTIONS	0	

Date de convocation : 2 . 06 / 2014

Présenté par le MAIRE DE LA VILLE DE COMPIEGNE,

A Compiègne le 20 juin 2014

Délibéré par le Conseil Municipal de LA VILLE DE COMPIEGNE, réuni en session à Compiègne le

Signature des membres présents du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire de la Ville de Compiègne, compte tenu de la transmission en préfecture, le

A....., le/...../.....

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**Augmentation de tarif
de la surtaxe
sur l'eau potable**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Date d'affichage :

2 6 JUIN 2014

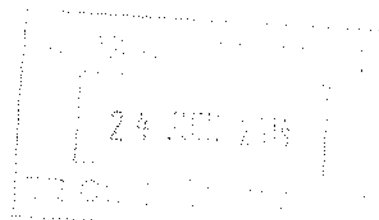
Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date de transmission :

2 6 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014



05 - Augmentation de tarif de la surtaxe sur l'eau potable

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Arielle FRANÇOIS
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Par délibération en date du 20 décembre 2013 portant sur le vote de la Décision modificative N°3, le Conseil Municipal a autorisé le versement d'une subvention exceptionnelle au budget annexe de l'eau potable d'un montant de 28 000 €. Cette subvention a permis d'anticiper le déficit qui serait apparu sur ce budget annexe à la clôture des exercices budgétaires 2013 et 2014.

Cette situation est le résultat d'une baisse significative des consommations d'eau constatée sur l'année 2013 avec notamment la société Colgate qui a modifié son process industriel.

D'une manière plus générale, il faut aussi noter une tendance de la part des particuliers, à réduire leur consommation d'eau.

Pour information, il est indiqué ci-après le volume des consommations d'eau constaté de 2008 à 2013 :

2008 : 2 873 606 m3
2009 : 3 018 225 m3
2010 : 2 601 423 m3
2011 : 2 745 719 m3
2012 : 2 702 330 m3
2013 : 2 345 743 m3

Soit une baisse de plus de 13 % des consommations d'eau entre 2012 et 2013. Cette tendance se confirme bien évidemment sur 2014.

Or, selon l'article L2224-1 du code Général des Collectivités Territoriales, les services publics à caractère industriel et commercial exploités en régie, affermés ou concédés doivent obligatoirement être équilibrés en recettes et en dépenses et être financés par les usagers et abonnés, le subventionnement de la part du budget général doit demeurer exceptionnel.

Le budget annexe de l'eau potable est ainsi financé uniquement par une redevance collectée par la Lyonnaise des Eaux et reversée semestriellement à la collectivité. Cette redevance égale à 0,0457 € du m3 d'eau facturée a été délibérée au 01 janvier 1991 et n'a jamais subi de variation depuis.

Ce niveau de redevance permettait jusqu'alors d'équilibrer annuellement le budget et notamment d'honorer l'amortissement des réseaux rendu obligatoire en comptabilité M49.

Ainsi au regard de l'usager, la surtaxe d'eau facturée par la Ville de Compiègne est extrêmement faible. Sur une facture type de 120m3, le net à payer en 2012 s'établissait à 551,16 € TTC et la part revenant à la ville représentait seulement 5,78 € du total facturé soit une contribution de l'ordre de 1%.

Compte tenu de ce qui précède et notamment du caractère pérenne de la baisse des consommations d'eau, il vous est proposé une augmentation de la surtaxe de l'eau potable, nécessaire à l'équilibre budgétaire, de l'ordre de 15%, à compter du 1^{er} juillet 2014.

La surtaxe par m3 d'eau consommé s'établirait ainsi à **0,0525 €** au lieu de 0,0457 € actuellement.

Dans ces conditions, sur une facture de 120 m3 (référence citée précédemment) la surtaxe facturée à l'usager passera de 5,78 € à 6,65 € soit une augmentation d'à peine 90 centimes pour 120 m3 d'eau consommé.

Cette augmentation produira ses effets sur le budget de l'année 2015, le délégataire versant le produit de la surtaxe du 2^e semestre de l'année civile au premier semestre de l'année qui suit.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances
avec l'abstention de M. Jean-Marc BRANCHE,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés, avec 36 voix pour et 3 abstentions (*Mme Patricia RENOULT, MM. Jean-Marc BRANCHE et François GACHIGNARD*).

ARTICLE UNIQUE :

Décide d'une augmentation de la surtaxe de l'eau potable, nécessaire à l'équilibre budgétaire, de l'ordre de 15%, à compter du 1^{er} juillet 2014, établissant la surtaxe par m3 d'eau consommé à **0,0525 €** au lieu de 0,0457 € actuellement.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,



Le Maire de Compiègne,

Phill
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**DÉCISION
MODIFICATIVE
N°1
Du BUDGET
PRINCIPAL**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER, Nicolas LEDAY,
Evelyse GUYOT, Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD, Christian TELLIER,
Jacqueline LIENARD, Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER,
Etienne DIOT, Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL,
Liliane VEZIER, Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

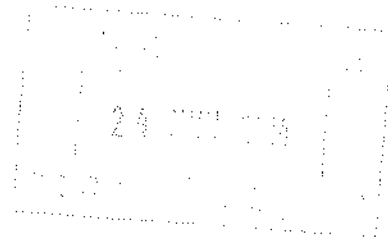
2 6 JUIN 2014

Date de transmission :

2 6 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014



06 - Décision Modificative n°1 du Budget Principal

*Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Emmanuel MARSIGNY
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le projet de Décision Modificative 1 s'équilibre :

En fonctionnement, à+ 180 000 € en dépenses et en recettes

Et en investissement+ 184 000 € en dépenses et en recettes

La Section de fonctionnement

Les recettes nouvelles sont essentiellement issues d'un ajustement de la Dotation Globale de Fonctionnement (40 879 €) et de remboursements de traitements du personnel (86 871 €).

Ces nouvelles recettes permettent d'engager principalement les dépenses suivantes :

- la remise en état du city stade du quartier de l'Echarde : 18 500 €
- le paiement des charges de copropriétés au Puy du Roy : 40 000 €. Ce complément de crédits permettra d'honorer nos engagements jusqu'au 2^{ème} appel de fonds de l'année 2014. La décision modificative de fin d'année devra prévoir un complément de crédits destiné à couvrir le second semestre 2014.
- la réalisation de travaux en régie dans les bâtiments municipaux : 37 000 €
- le versement de subventions à diverses associations selon le détail retracé dans le document budgétaire pour un montant total de 42 000 €

.... /

La section Investissement

Les recettes nouvelles issues de la vente de l'immeuble sis 71 rue de l'Oise et d'un complément de taxe d'aménagement (ex TLE) permettent d'honorer principalement les demandes suivantes :

- Subvention d'équipement pour la rénovation du temple évangélique (10 000 €)
- Complément de crédits pour les travaux en cours en sous sol de l'Eglise Saint Eloi et destinés à accueillir les scouts (46 000 €)
- La rénovation d'aires de jeux (18 500 €) ainsi que l'installation d'une clôture périphérique pour l'aire de jeux au parc de Bayser (6 500 €)
- L'achat de matériels à destination du service espaces verts (54 540 €)
- Licences informatiques complémentaires pour les logiciels de gestion (15 000 €)
- Démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre pour le cinéma Espace Saint Jacques (31 000 €)

Les autres lignes sont liées à des transferts et à des retraits de crédits qui s'équilibrent entre eux.

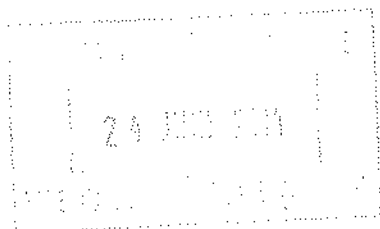
*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances
avec l'abstention de M. Frédéric PYSSON,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

N°ENV.	Chapitre	Fonction	Nature	Libellé Nature	DEPENSES		RECETTES		
					Budget primitif 2014	Proposition DM1	Budget primitif 2014	Proposition DM1	
577	74	01	7411	Dotation Globale de Fonctionnement (correction /BP)				7 068 000,00	40 879,00
17374	74	01	74127	Dotation Nationale de Péréquation (correction /BP)				196 000,00	-14 410,00
18758	013	020	6419	Solde subvention ANRU Equipe projet PRU				0,00	18 000,00
18743	013	020	6419	Remboursement sur rémunération du personnel (contrat d'assurances)				150 000,00	68 871,00
10496	70	414	70631	Droits entrées patinoire (complément/BP)				96 000,00	20 000,00
12472	011	414	61558	Travaux de remise en état City Stade de l'Echarde		0,00	18 500,00		
20024	042	01	777	Quote part des subventions d'équipement à amortir (complément/BP)				91 500,00	660,00
21254	65	830	6554	Contribution 2014 syndicat des rus de Bernes et Planchette (complément)		8 500,00	5 300,00		
10399	011	323	6188	Moulage et reproduction sceau en cire aux armoiries de la ville		0,00	600,00		
23442	011	321	611	Prestations pour mise en place bibliothèque numérique		0,00	6 000,00		
10964	011	321	6228	Prestation catalogage livres anciens bibliothèque municipale		0,00	2 600,00		
19901	011	33	614	Charges de copropriété Puy du Roy (complément /BP)		80 000,00	40 000,00		
10692	011	020	617	Etude pour diagnostic "air" dans les écoles et crèches		30 000,00	28 000,00		
19949	011	020	60628	Fournitures pour travaux en régie (réfection toiture terrasse C.Faroux)		9 000,00	37 000,00		
20125	042	01	722	Immobilisations des travaux en régie				0,00	46 000,00
326	65	415	6574	Subvention 2014 association "guides d'Europe 2°Ourscamp"		0,00	300,00		
9633	65	90	6574	Subvention association "Compiègne, les vitrines de votre ville"(complément)		6 500,00	500,00		
9630	65	6574	524	Subvention "association CAZAC" année 2014		0,00	1 500,00		
19931	67	422	6748	Subventions exceptionnelles associations à vocation sociale :			3 200,00		
				- Médiatrices Interculturelles (reversement subvention Asce) : 1 500 €		0,00			
				-Association génération Espoir : 200 €		0,00			
				-Association Jeunes Femmes Africaines : 1 000 €		0,00			
				-Association la Joie des Gosses : 500 €		0,00			
18857	67	415	6748	Subventions exceptionnelles associations à vocation sportive :			7 750,00		
				-Association "les amis du tour du grand parc" : 750 €		0,00			
				-Association des randonneurs de Compiègne (ATPC) : 500 €		0,00			
				-Association le Club de pétanque de Compiègne : 1 000 €		0,00			
				-Association Stade Compiégnois basket ball : 4 000 €		0,00			
				-Association Tonic Gym Compiègne : 1 500 €		2 000,00			
18856	67	30	6748	Subventions exceptionnelles associations à vocation culturelle :			26 500,00		
				-Subvention exceptionnelle association CACCV (remboursement régisseur "Lumières" décembre 2013 à avril 2014) : 19 000 €		0,00			
				-Subvention exceptionnelle CACCV - CLEA 2012-2013 : 4500 €		0,00			
				-Subvention exceptionnelle CACCV - CLEA 2013-2014 : 1 500 €		0,00			
				-Subvention exceptionnelle Compagnie les lucioles CLEA 2013-2014 : 1 500 €		0,00			
19930	67	048	6748	Subvention except. association Bury Saint Edmunds (délib. 16/05/14)		0,00	250,00		
18890	67	20	6748	Subvention exceptionnelle Coopérative école Maternelle Faroux 2		0,00	500,00		
22335	67	90	6748	Subv.exceptionnelle association "les commerçants du centre de compiègne"		0,00	1 500,00		
TOTAL DES DEPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT						180 000,00 €		180 000,00 €	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT							0,00 €		

DECISION MODIFICATIVE N° 1
BUDGET PRINCIPAL
SECTION D'INVESTISSEMENT

N°ENV.	Chapitre ou opération	Fonction	Nature	Libellé Nature	DEPENSES		RECETTES	
					Budget primitif 2014 et reports	Proposition DM1	Budget primitif 2014 et reports	Proposition DM1
				Transfert et retraits de crédits :				
21293	21-201104	321	2183	Matériel informatique bibliothèque numérique	81 573,00	-9 960,00		
24496	23-201104	321	2313	Travaux de câblage bibliothèque numérique	0,00	6 500,00		
12574	23	33	2313	Programme 2014 mise aux normes E JL et théâtre Impérial	356 000,00	-7 610,00		
24498	21	313	2188	Acquisition jeu d'orgue théâtre Impérial	0,00	7 610,00		
23416	21-201202	64	2188	Acquisition de matériels crèche le Nid	0,00	2 500,00		
18814	21	64	2184	Acquisition mobilier crèche sainte Elisabeth (retrait)	8 789,73	-2 500,00		
10681	23	212	2313	Travaux dans les écoles (confiées à l'entreprise)	50 000,00	-42 540,00		
20118	040	01	2313	immobilisations travaux en régie	0,00	46 000,00		
17413	024	020	024	Produit des cessions (complément /BP)			1 693 020,00	145 000,00
				Vente immeuble 71 rue de l'Oise : 144 000 €				
				Vente de véhicules : 1 000 €				
24492	10	01	10226	Taxe d'aménagement (complément /BP)			100 000,00	39 000,00
20023	040	01	13911	Amortissement subventions équipement (complément /BP)	91 500,00	660,00		
23420	204	30	20422	Subvention Equipement pour restauration Eglise Evangélique	0,00	10 000,00		
23462	23	020	2317	Travaux local des scouts Eglise saint Eloi (complément)	96 730,00	46 000,00		
18819	23	823	2312	Installation d'aires de jeux (dt clôture aire de jeux Parc de bayser)	0,00	25 000,00		
22305	20	020	2051	Acquisition logiciels (licences complémentaires obligatoires)	71 852,71	15 000,00		
628	21	823	21578	Achat de matériel pour espaces verts (ramasseuse feuilles, tondeuses, souffleurs)	0,00	54 540,00		
18801	21	020	2188	Achat de matériel pour garage CTM	0,00	1 800,00		
24938	20	314	2031	Maîtrise d'œuvre salles Cinema Espace Saint Jacques (1 ^{er} tranche)	0,00	31 000,00		
TOTAL DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT						184 000,00 €		184 000,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT						0,00 €		

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**ACTUALISATION
des TARIFS de la
TAXE LOCALE sur
la PUBLICITÉ
EXTÉRIEURE
TLPE**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

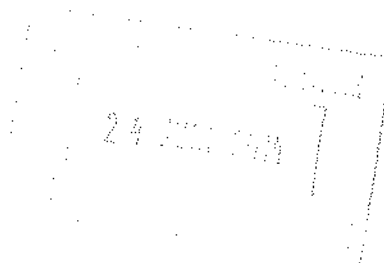
Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014
Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014



07 - Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)

Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Philippe TRINCHEZ
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 10 octobre 2008, le conseil Municipal a instauré sur le territoire communal « la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure » en application de l'article 171 de la loi de modernisation de l'Economie du 4 août 2008.

Par cette disposition, tout support publicitaire ou enseigne commerciale visible de la voie publique est assujéti à la TLPE selon un tarif voté en conseil Municipal d'après un barème maximal arrêté par l'Etat. Les tarifs sont définis annuellement, par m². Pour mémoire, sont exonérés de droit les enseignes dont la somme de leur superficie est inférieure ou égale à 7 m².

Cette taxe représente un produit annuel de l'ordre de 90 000 € pour la Ville de Compiègne.

Depuis l'instauration de cette taxe en 2008, la collectivité n'a procédé à aucune augmentation. L'arrêté ministériel du 18 avril 2014 a actualisé les tarifs maximaux de la TLPE avec effet au 01 janvier 2015 à condition que les instances délibératives votent cette actualisation avant le 01 juillet 2014.

Il vous est, par conséquent, proposé d'actualiser les tarifs de la TLPE à compter du 1^{er} janvier 2015 selon la grille tarifaire suivante, qui fait application du tarif maximal autorisé :

Villes de moins de 50 000 hbts	Dispositifs publicitaires non numériques	Dispositifs publicitaires numériques	Pré-enseignes non numériques	Pré-enseignes numériques	Enseignes - 12 m ²	Enseignes entre 12 et 50 m ²	Enseignes + de 50 m ²
Tarifs actuels	15,00 €	45,00 €	15,00 €	45,00 €	15,00 €	30,00 €	60,00 €
Nouvelle tarification au 01/01/2015	15,30 €	45,90 €	15,30 €	45,90 €	15,30 €	30,60 €	61,20 €

La majoration ainsi proposée représente une évolution de 2% par rapport au tarif actuel.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

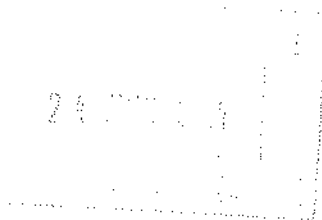
Décide d'actualiser les tarifs de la TLPE à compter du 1^{er} janvier 2015 selon la grille tarifaire ci-dessus qui fait application du tarif maximal autorisé.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**RESTAURATION du
TEMPLE BAPTISTE
de COMPIEGNE
VERSEMENT d'un
FONDS de
CONCOURS**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

2 6 JUIN 2014

Date de transmission :

2 6 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014



08 - Restauration du Temple Baptiste de Compiègne : versement d'un fonds de concours

*Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Eric VERRIER
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

L'association « Eglise Evangélique Baptiste de la Vallée de l'Oise » a entrepris la restauration du temple baptiste de Compiègne sis 6, bis avenue Thiers.

Les travaux de restauration portent principalement sur la mise en sécurité du bâtiment, la réfection des descentes d'eaux pluviales, la réfection de la charpente-couverture, la restauration des vitraux et boiseries.

Le coût de la restauration est évalué à la somme de 279 326 € TTC et l'association a lancé une souscription publique pour financer ces travaux.

Les fonds collectés ne permettent pas actuellement d'équilibrer l'opération.

Il est rappelé que le Conseil d'Etat a reconnu, dans un arrêt du 19 juillet 2011, que la Loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation de l'Eglise et de l'Etat ne fait pas obstacle à ce qu'une collectivité territoriale participe au financement d'un bien destiné à un lieu de culte en accordant un concours financier à une association pour des travaux de réparation d'un édifice cultuel.

La Ville très attachée à la préservation du patrimoine architectural et culturel de Compiègne, pourrait, par conséquent, apporter une contribution à l'opération de restauration de cet édifice.

Par ailleurs, cet équipement outre la pratique du culte, accueille régulièrement des associations, des chorales et des événements culturels.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Approuve le versement d'un fonds de concours au profit de l'association « Eglise Evangélique Baptiste de la vallée de l'Oise » destiné à la restauration du temple de Compiègne, sis 6 bis avenue Thiers.

ARTICLE DEUX :

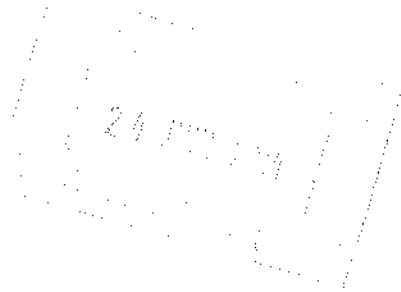
Fixe le montant de cette subvention d'équipement à 10 000 € et inscrit la dépense correspondante au compte 20422 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014**CERCLE HIPPIQUE
TARIF 2014 / 2015**Date de convocation :
2 juin 2014L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.*Etaient présents :*Date d'affichage :
2 juin 2014Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39Nombre de
Conseillers en exercice :
39

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
 Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
 Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
 Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
 Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
 Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
 Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
 Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
 Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
 Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
 Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
 Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
 Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
 Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
 Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

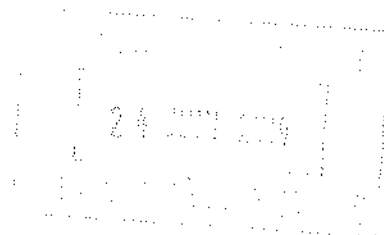
Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

28 JUIN 2014

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
 Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
 Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
 Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
 François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE



09 – Cercle Hippique : tarif 2014/2015

Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Christian TELLIER
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

L'exploitation du Cercle Hippique situé route de Soissons sur le domaine national de l'Office National des Forêts a été confiée sous forme d'affermage, par la Ville de COMPIEGNE, à la SARL MORVILLERS pour une durée de 10 ans à compter du 1^{er} juillet 2011, soit jusqu'au 30 juin 2021.

Conformément aux termes de l'article 8-2 du contrat d'affermage ainsi passé entre la Ville de COMPIEGNE et la SARL MORVILLERS, le fermier doit soumettre au mois de juin de l'année N au Conseil municipal les tarifs du Cercle Hippique prévus pour la saison N+1.

Les taux de TVA viennent d'être modifiés pour l'activité équestre. Plusieurs taux sont désormais applicables :

- 5,50 % pour l'utilisation d'installations sportives et la découverte,
- 20 % pour les autres activités.

Pour les cours, les deux taux s'appliquent dans les proportions suivantes :

- 2/3 à 5,5 %,
- 1/3 à 20 % (*l'application de ces taux est indiquée dans le tableau sous la dénomination « mixte »*)

Mise à part l'adhésion « famille » (soumis à 20 % de TVA) pour laquelle le montant HT a été diminué afin de minorer l'impact sur les familles, il vous est proposé pour tout ce qui relève d'une TVA à 5,5 % d'augmenter légèrement le montant HT pour conserver le même montant TTC.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

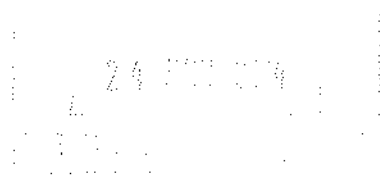
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

Approuve les tarifs hors taxes présentés par la SARL MORVILLERS, pour la saison 2014/2015 comme indiqués dans les tableaux ci-après annexés.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,



Le Maire de Compiègne,

Philippe MARINI
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

CERCLE HIPPIQUE
Tarifs Hors Taxes

<u>CHEVAUX</u>	Tarifs HT 2013/2014	Tarifs HT 2014/2015	TVA
Adhésion année famille (à partir de 3 personnes)	198,00 €	179,17 €	20 %
Adhésion individuelle juniors	74,80 €	74,80 €	20 %
Adhésion individuelle seniors	93,50 €	93,50 €	20 %
FORFAIT			
Forfait découverte 5 h (non adhérents)	107,50 €	109,03 €	5,5 %
Forfait 10 heures juniors (adhérents)	164,50 €	164,50 €	Mixte
Forfait 10 heures seniors (adhérents)	181,30 €	181,30 €	Mixte
Forfait 20 heures juniors (adhérents)	299,00 €	299,00 €	Mixte
Forfait 20 heures seniors (adhérents)	331,80 €	331,80 €	Mixte
Forfait 30 heures juniors (adhérents)	378,50 €	378,50 €	Mixte
Forfait 30 heures seniors (adhérents)	431,77 €	431,77 €	Mixte
PASSAGE			
Passage (1 heure de cours collectif)	30,08 €	30,08 €	Mixte
COURS CAVALIERS utilisant, le cas échéant, un cheval du Centre			
Cours particulier d'1/2 heure	32,70 €	32,70 €	Mixte
Cours particulier d'1 heure	51,40 €	51,40 €	Mixte
Carte « Crédit » de 5 heures	243,00 €	243,00 €	Mixte
Carte « Crédit » de 10 heures	430,00 €	430,00 €	Mixte

Le tarif junior est appliqué aux étudiants jusqu'à 21 ans et à tous les étudiants de l'U.T.C..

Les forfaits 10 heures, 20 heures et 30 heures sont valables 3 mois.

PONEYS	Tarifs HT 2013/2014	Tarifs HT 2014/2015	TVA
ADHESION ANNEE (Tarifs dégressifs dès le 2^{ème} membre d'une même famille)			
½ heure (pour les 4/6 ans)	43,00 €	43,00 €	20 %
¾ heure	52,30 €	52,30 €	20 %
1 heure	62,60 €	62,60 €	20 %
CARTE DE 10 LECONS (valable 3 mois)			
½ heure (pour les 4/6 ans)	97,20 €	97,20 €	Mixte
¾ heure	117,75 €	117,75 €	Mixte
1 heure	140,20 €	140,20 €	Mixte
FORFAIT DECOUVERTE 5 LECONS (y compris assurance)			
½ heure (pour les 4/6 ans)	67,30 €	68,26 €	5,5 %
¾ heure	81,30 €	82,46 €	5,5 %
1 heure	95,30 €	96,65 €	5,5 %
LEÇONS NON ADHERENTS			
½ heure (pour les 4/6 ans)	16,80 €	16,80 €	Mixte
¾ heure	19,60 €	19,60 €	Mixte
1 heure	23,40 €	23,40 €	Mixte
Promenade baby	16,80 €	17,04 €	Mixte
STAGE ½ JOURNEE			
Adhérents	28,00 €	28,00 €	Mixte
Adhérents baby et débutants	22,40 €	22,40 €	Mixte
Non adhérents	+ 5,60 €	+ 5,60 €	Mixte
TARIF HORAIRE AVEC FORFAITS TRIMESTRIELS			
½ heure (pour les 4/6 ans)	9,35 €	9,35 €	Mixte
¾ heure	11,20 €	11,20 €	Mixte
1 heure	13,10 €	13,10 €	Mixte

SCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS	POUR COMPIEGNE		HORS COMPIEGNE			
	Tarifs HT 2013/2014	Tarifs HT 2014/2015	TVA	Tarifs HT 2013/2014	Tarifs HT 2014/2015	TVA
4 à 12 ans/enfant/séance						
Découverte 1 heure	7,50 €	7,61 €	5,5 %	8,40 €	8,52 €	5,5 %
Enfants de + 12 ans/personne						
Découverte 1 heure	11,20 €	11,36 €	5,5 %	13,10 €	13,29 €	5,5 %
Personnes handicapées/groupe/séance						
Découverte 1 heure (4 à 6 personnes)	77,50 €	78,60 €	5,5 %	77,60 €	78,70 €	5,5 %
Groupe régulier 1 heure/semaine (1 à 3 personnes)	43,00 €	43,00 €	5,5 %	43,00 €	43,00 €	5,5 %
Groupe régulier 2 heures/semaine (jusque 30 personnes)	215,00 €	218,06 €	5,5 %	243,00 €	246,45 €	5,5 %

PROPRIETAIRES	Tarifs HT 2013/2014	Tarifs HT 2014/2015	TVA
CHEVAUX			
Pension mensuelle incluant 2 cours collectifs (introduction d'un tarif été et d'un tarif hiver)	oct à mars : 444,00 € avril à sept. : 430,00 €	444,00 € 430,00 €	Mixte
Sortie d'un cheval	14,90 €	14,90 €	Mixte
Forfait mensuel travail*	107,50 €	107,50 €	Mixte
PONEYS			
Pension mensuelle incluant 2 cours collectifs (introduction d'un tarif été et d'un tarif hiver)	oct. à fév. : 364,50 € mars à sept. : 350,50 €	364,50 € 350,50 €	Mixte
Sortie d'un poney	12,15 €	12,15 €	Mixte
COURS PARTICULIERS PROPRIETAIRES			
1 heure	29,90 €	29,90 €	Mixte
½ heure	16,80 €	16,80 €	Mixte
Carte de 10 cours d'1/2 heure	135,50 €	135,50 €	Mixte

* Le forfait travail comprend :

3 sorties du cheval aux cours particuliers/semaine
+ sorties du cheval en liberté

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**RENOUVELLEMENT
de la CONVENTION
pour le
FINANCEMENT de la
MAISON de
PINITIATIVE**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Date d'affichage :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

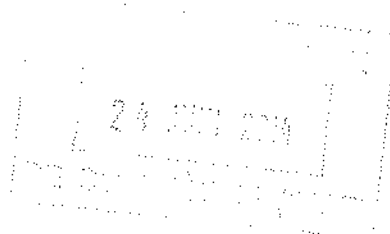
26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014



10 – Renouvellement de la convention pour le financement de la Maison de l'Initiative

Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Marc-Antoine BREKIESZ
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 29 juin 2007, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer une convention tripartite entre la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Compiègne et l'Association « le Roseau » pour la création d'une **Maison de l'Initiative** dont les actions à destination des porteurs de projet, consistent à leur apporter une aide dans la création de leur entreprise et de les accompagner dans leurs démarches. La Ville de Compiègne a également mis à disposition de ce service un local situé au 1 passage Anatole France.

Cette action conclue pour une durée initiale de trois ans, a été renouvelée à trois reprises pour une année supplémentaire en 2011, en 2012 puis en 2013. Bien que depuis 2013, la Caisse des Dépôts et Consignations n'apporte plus de contribution à l'opération, il semble opportun, compte tenu du bilan positif de cette mesure et de l'intérêt qu'elle suscite, de pouvoir la prolonger.

Le montant de cette action au titre de l'exercice 2014 est fixé à 18 500 Euros répartis selon le plan de financement suivant :

- ETAT (ACSE) : 8 000 Euros
 - Ville de Compiègne : 10 500 Euros
- se décomposant comme suit :
- . 7 500 Euros (valorisation de prestation/loyer-charges / support de communication)
 - . 3 000 Euros en subvention.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de reconduire ce dispositif pour l'exercice 2014 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante, soit 3 000 € de subvention, sera inscrite au budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe MARINI
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**RENOUVELLEMENT
de la CONVENTION
entre la VILLE,
l'OPAC de l'OISE et
l'association
ELAN CES
relative à la mise en
œuvre d'un chantier
d'insertion pour 2014**

Date de convocation :
2 juin 2014

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

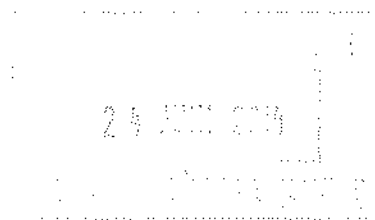
L'an deux mille quatorze, le VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoints,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE



11 – Renouveau de la convention entre la Ville, l'OPAC de l'Oise et l'association « Elan CES » relative à la mise en œuvre d'un chantier d'insertion pour 2014

*Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Joël DUPUY de MERY
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Depuis 2006, la Ville de Compiègne, l'OPAC de l'Oise et l'Association « ELAN CES » ont décidé d'œuvrer en commun pour l'amélioration du cadre de vie des habitants des quartiers du Clos des Roses, de la Victoire situés en Zone Urbaine Sensible et dans le quartier de Royallieu par la création d'un chantier d'insertion, privilégiant les objectifs suivants :

- l'insertion par l'économique,
- l'amélioration du cadre de vie,
- la formation et l'emploi à long terme des bénéficiaires.

Ainsi, la Ville de Compiègne et l'OPAC de l'Oise ont confié à l'association « ELAN CES » la mise en œuvre d'une action intitulée « chantier de remise en état des parties communes et des logements ». Ce chantier permet la mise en œuvre d'activités de type entretien, gros œuvre et second œuvre bâtiment au titre du patrimoine de l'OPAC de l'Oise.

Sont concernés, pour l'année 2014, les logements très abimés situés dans le quartier de Royallieu et de la Victoire, dont certains occupants ont été expulsés. Deux équipes sont chargées de leurs remises en état avant qu'ils ne soient à nouveau proposés à la location. Une vingtaine de logements sera traitée cette année.

Une remise en état des parties communes comprenant la réfection des cages d'escaliers, halls d'entrée ou des caves (maçonnerie, carrelage, peinture) concernera les immeubles situés 5 avenue de Quennevières, 21 avenue du Maréchal Foch, 6-8-10 rue de l'Ailette, 2, 4, 15 et 17 rue du Docteur Roux, 2 rue Denis Papin, 4 rue du Colonel Sutterlin et 2 square Hector Berlioz.

L'association emploie, en 2014, pour les résidences de l'OPAC de l'OISE situées à Compiègne, 28 salariés en contrat unique d'insertion qui entreprennent les travaux décrits précédemment, 3 responsables d'équipes en Contrat à Durée Indéterminée qui encadrent les équipes, un coordonnateur technique en CDI et une coordinatrice d'insertion en CDI.

La Ville participe au Comité de Pilotage avec l'ensemble des partenaires.

Pour la mise en œuvre de ce chantier d'insertion, le montant de la participation de l'OPAC de l'Oise s'élève à 242 121,60 €uros, et la Ville de Compiègne s'engage à verser à l'association « ELAN CES » une somme de 14 500 €uros au titre de l'aide à l'encadrement et au suivi social des salariés en insertion inscrits sur ce chantier.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention partenariale entre la Ville, l'OPAC de l'Oise et l'association « Elan CES » relative à la mise en œuvre d'un chantier d'insertion pour 2014.

ARTICLE DEUX :

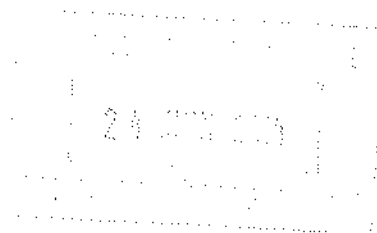
Inscrit au budget principal de l'exercice en cours, la somme de 14 500 € que la Ville s'engage à verser à l'association « Elan CES » au titre de l'aide à l'encadrement et au suivi social des salariés en insertion inscrits sur ce chantier.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**CONVENTION de
MISE à
DISPOSITION de
PERSONNELS et de
MOYENS pour le
FONCTIONNEMENT
du CENTRE
COMMUNAL
d'ACTION SOCIALE**

Date de convocation :
2 juin 2014

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

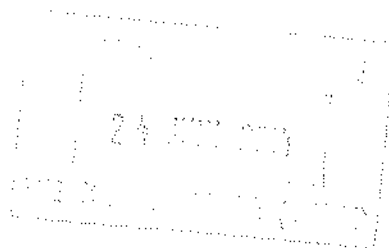
L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE



12 – Convention de mise à disposition de personnels et de moyens pour le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Sandrine DE FIGUEIREDO
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif de la Ville de Compiègne chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale en matière de solidarité, d'hébergement et de gérontologie.

Dans le respect de l'autonomie du CCAS et dans l'intérêt d'une bonne organisation des services, il est apparu nécessaire de clarifier et de finaliser, dans une convention, la nature des liens fonctionnels existant entre le CCAS et les services de la Ville. Cette convention a pour objectif de prévoir l'étendue et la nature des concours apportées par la Ville au CCAS pour donner, à ce dernier, les moyens de tenir pleinement son action dans ses domaines de compétence.

Ont été recensés, à ce jour, dans le cadre de l'action sociale municipale, agissant sous l'égide du CCAS, mais restant sous l'entière autorité du Maire, 22 agents permanents dont deux figurent en catégorie A et ont la mission d'encadrer une équipe comprenant 4 agents de catégorie B et 16 agents d'exécution.

La carrière des agents mis à disposition est gérée par la Ville de Compiègne qui verse à ces derniers la rémunération correspondant à leur grade et à leur fonction, sachant que le CCAS rembourse à la Ville, le traitement d'une partie des agents dont la rémunération est prise en charge par la Direction départementale de la Cohésion sociale.

La Ville de Compiègne met à la disposition du CCAS, en tant que de besoin, l'assistance du personnel des entités suivantes :

- La direction générale des services,
- Le service partagé des marchés publics,
- Le service partagé des affaires juridiques,
- La direction des services d'information,
- La direction des services techniques
et l'ensemble des services de travaux en régie associés,
- La direction des ressources humaines,
- La direction des finances,
- Le pôle événementiel,
- Et tout autre service pour des missions ponctuelles, en accord avec la direction générale des services.

Les charges directes liées au concours du personnel des directions énoncées ci-dessus seront supportées par la Ville.

... / ...

La convention précisera également les modalités d'occupation des différents locaux utilisés à titre gracieux par le CCAS.

La Commission Administrative Paritaire sera consultée sur ce projet.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

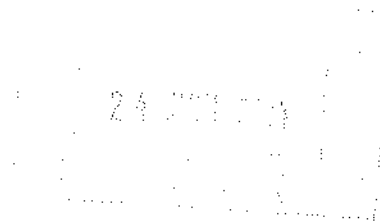
Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention dont l'objet est exposé ci-dessus, qui prendra effet le 1^{er} juillet 2014 pour une durée initiale de 6 ans reconductible.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

MANDAT SPECIAL L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Date d'affichage :

2 6 JUIN 2014*Etaient représentés :*

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date de transmission :

2 6 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014

12 bis – Mandat spécial

*Au nom de la 1^{ère} Commission,
Il est donné lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Dans le cadre des festivités organisées par la Ville de GUIMARES à l'occasion de la commémoration de la Fondation du Portugal, une délégation officielle du Conseil Municipal se rendra sur place le 24 juin 2014. Elle sera composée de Mme Sandrine DE FIGUEIREDO et de M. Oumar BA.

Il vous est proposé de prendre en charge les frais liés au déplacement de cette délégation qui sont estimés à 400 €.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

Décide de prendre en charge les frais liés au déplacement de cette délégation estimés à la somme de 400 €.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

24/06/2014

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**CONVENTION de
MISE à
DISPOSITION de
PERSONNEL auprès
de la VILLE de
COMPIEGNE**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

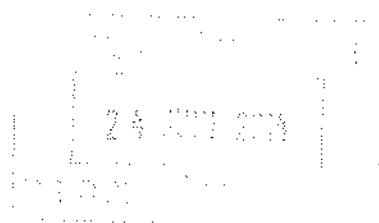
Date de transmission :

26 JUIN 2014
Rendue exécutoire le :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE



26 JUIN 2014

13 - Convention de mise à disposition de personnel auprès de la Ville de Compiègne

*Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Eric VERRIER
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Dans la perspective du départ à la retraite du Secrétaire Général des Services de la Ville et de la nécessité de préparer un schéma de mutualisation des services avant le 15 mars 2015 comme le prévoit l'article L 5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, il vous est proposé de mettre en œuvre une première étape de ce processus à compter du 1^{er} juillet 2014 en confiant le pilotage de l'ensemble des services administratifs municipaux de la Ville de Compiègne ainsi que ceux de l'Agglomération de la Région de Compiègne à un Directeur Général des Services unique.

La seconde étape de ce processus interviendra dans les prochains mois avec un projet de mutualisation pour l'ensemble des services de la Ville et de l'Agglomération qui sera soumis préalablement à l'avis de la Commission Technique du Personnel communal (CT) puis du Conseil Municipal qui devra se prononcer sur cette nouvelle convention.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'ARC, la convention de mise à disposition de son Directeur Général des Services afin qu'il assure également les fonctions de Directeur Général des Services de la Ville à compter du 1^{er} juillet 2014 jusqu'au 30 juin 2017, selon des termes rappelés ci-après :

- Agent relevant du cadre d'emplois des Ingénieur Territoriaux, mis à disposition à mi-temps: 50 %,
- Date de la mise à disposition : 1^{er} juillet 2014,
- Durée de la mise à disposition : 3 ans,
- La Ville de Compiègne remboursera à l'Agglomération de la Région de Compiègne 50 % du traitement brut et les charges patronales correspondantes

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**MODIFICATION de
la LISTE des
BÉNÉFICIAIRES de
LOGEMENTS de
FONCTION**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Etaient représentés :

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

14 – Modification de la liste des bénéficiaires de logements de fonction

Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Arnaud THOREL

Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 23 mai 1997, le Conseil Municipal a fixé la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué gratuitement.

Il vous est demandé d'ajouter à la liste des bénéficiaires de logements de fonction attribués par nécessité de service, l'agent employé au sein de l'équipe mobile du service des sports qui assume la contrainte de deux week-ends par mois sans rémunération et sans récupération, ainsi que d'autres tâches en dehors des périodes normales de travail.

L'occupation de ce logement de type 4 d'une superficie d'environ 80 m², situé rue Phileas Lebesgue ne donnera pas lieu au versement d'un loyer mais uniquement au règlement des charges locatives (consommation de fluides, taxe d'ordures ménagères notamment) correspondant à l'usage de ce logement.

Il vous est également proposé, suite au départ à la retraite du Secrétaire Général, de supprimer de la liste des bénéficiaires cet emploi fonctionnel. Le logement qu'il occupe, avenue du Maréchal Foch, sera par la suite mis en vente par la Ville.

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide d'ajouter à la liste des bénéficiaires de logements de fonction attribués par nécessité de service, l'agent employé au sein de l'équipe mobile du service des sports qui assume la contrainte de deux week-ends par mois sans rémunération et sans récupération, ainsi que d'autres tâches en dehors des périodes normales de travail.

ARTICLE DEUX :

Supprime de la liste des bénéficiaires l'emploi fonctionnel de Secrétaire Général suite à son départ à la retraite.

ARTICLE TROIS :

Autorise Monsieur le Maire à mettre en vente, le logement qu'occupe le Secrétaire Général des Services, sis avenue du Maréchal Foch à Compiègne.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,

Et ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**REVALORISATION
du TRAITEMENT
d'un AGENT
CONTRACTUEL**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,

Date d'affichage :
2 juin 2014

Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

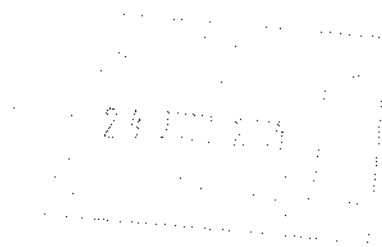
Date d'affichage :

2 6 JUIN 2014

Date de transmission :

2 6 JUIN 2014
Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014



15.1 – Revalorisation du traitement d'un agent contractuel

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Monia LHADI
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le traitement de l'agent contractuel occupant depuis le 1^{er} février 2001 le **poste de professeur à l'école des Beaux Arts**, n'a pas évolué récemment. Afin de tenir compte de ce fait et des missions qu'il assume,

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de revaloriser le traitement de l'agent contractuel occupant le poste de **professeur de l'école des Beaux Arts** à compter du 1^{er} juillet 2014 suivant l'indice brut 494/426 majoré et autorise, en conséquence, Monsieur le Maire à signer son contrat individuel.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,




Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

21/07/2014
Mairie de Compiègne
Service des Archives
10000 Compiègne

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**REVALORISATION
du TRAITEMENT
d'un AGENT
CONTRACTUEL**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,

Date d'affichage :
2 juin 2014

Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

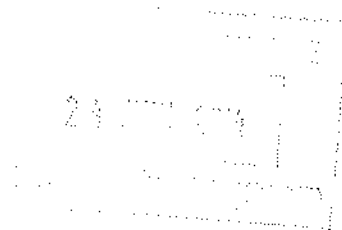
26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014



15.2 – Revalorisation du traitement d'un agent contractuel

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Monia LHADI
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le traitement de la **directrice des affaires culturelles** recrutée le 1^{er} novembre 2003, occupant le poste de direction depuis 1^{er} octobre 2011 n'a pas évolué récemment. Afin de tenir compte de ce fait et des missions qu'elle assume,

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de revaloriser le traitement de la **directrice des affaires culturelles** à compter du 1^{er} juillet 2014 suivant l'indice brut 1099/890 majoré auquel s'ajoute le régime indemnitaire correspondant et autorise, en conséquence, Monsieur le Maire à signer son contrat individuel.

ARTICLE DEUX :

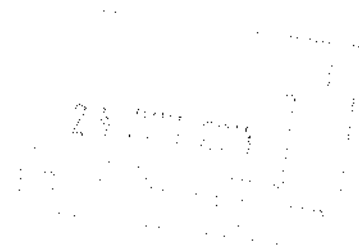
La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**REVALORISATION
du TRAITEMENT
d'un AGENT
CONTRACTUEL**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,

Date d'affichage :
2 juin 2014

Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Date de transmission :
26 juin 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

15.3 – Revalorisation du traitement d'un agent contractuel

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Monia LHADI
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le traitement du **directeur du Conservatoire de Musique**, recruté le 1^{er} septembre 1977, occupant le poste de direction depuis le 1^{er} septembre 2011 n'a pas évolué récemment. Afin de tenir compte de ce fait et des missions qu'il assume,

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de revaloriser le traitement du **directeur du Conservatoire de Musique** à compter du 1^{er} juillet 2014 suivant l'indice brut 973/788 majoré et autorise, en conséquence, Monsieur le Maire à signer son contrat individuel.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**REVALORISATION
du TRAITEMENT
d'un AGENT
CONTRACTUEL**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,

Date d'affichage :
2 juin 2014

Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

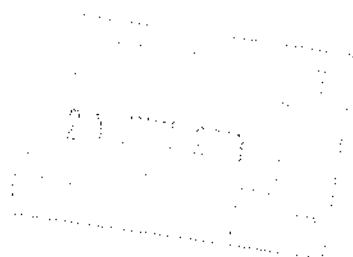
26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014



15.4 – Revalorisation du traitement d'un agent contractuel

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Monia LHADI
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le traitement de la **directrice adjointe des ressources humaines**, recrutée le 1^{er} mars 2009 n'a pas évolué récemment. Afin de tenir compte de ce fait et des missions qu'elle assume,

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de revaloriser le traitement de la **directrice adjointe des ressources humaines** à compter du 1^{er} juillet 2014 suivant l'indice brut 759/626 majoré auquel s'ajoute le régime indemnitaire correspondant, et autorise, en conséquence, Monsieur le Maire à signer son contrat individuel.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**REVALORISATION
du TRAITEMENT
d'un AGENT
CONTRACTUEL**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,

Date d'affichage :
2 juin 2014

Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

15.5 – Revalorisation du traitement d'un agent contractuel

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Monia LHADI
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le traitement du **directeur du pôle événementiel**, recruté le 1^{er} juin 1993, en poste à la direction depuis le 1^{er} octobre 2011 n'a pas évolué récemment. Afin de tenir compte de ce fait et des missions qu'il assume,

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de revaloriser le traitement du **directeur du pôle événementiel** à compter du 1^{er} juillet 2014 suivant l'indice brut 1046/847 majoré auquel s'ajoute le régime indemnitaire correspondant, et autorise, en conséquence, Monsieur le Maire à signer son contrat individuel.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**REVALORISATION
du TRAITEMENT
d'un AGENT
CONTRACTUEL**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,

Date d'affichage :
2 juin 2014

Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

2 6 JUIN 2014

Date de transmission :

2 6 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014

15.6 – Revalorisation du traitement d'un agent contractuel

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Monia LHADI
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le traitement de la **chargée de mission pour la gestion et la conservation des Archives Municipales**, recrutée le 1^{er} octobre 2007, qui occupe le poste de responsable de ce service depuis le 1^{er} octobre 2011 n'a pas évolué récemment. Afin de tenir compte de ce fait et des missions qu'elle assume,

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de revaloriser le traitement de la **chargée de mission pour la gestion et la conservation des Archives Municipales** à compter du 1^{er} juillet 2014 suivant l'indice brut 616/517 majoré auquel s'ajoute le régime indemnitaire correspondant, et autorise, en conséquence, Monsieur le Maire à signer son contrat individuel.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**REVALORISATION
du TRAITEMENT
d'un AGENT
CONTRACTUEL**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,

Date d'affichage :
2 juin 2014

Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :
2 6 JUIN 2014

Date de transmission :
2 6 JUIN 2014
Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014

15.7 – Revalorisation du traitement d'un agent contractuel

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Monia LHADI
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le traitement du **responsable du service de la paie**, recruté le 1^{er} septembre 2005 n'a pas évolué récemment. Afin de tenir compte de ce fait et des missions qu'il assume,

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de revaloriser le traitement du **responsable du service de la paie** à compter du 1^{er} juillet 2014 suivant l'indice brut 457/400 majoré auquel s'ajoute le régime indemnitaire correspondant, et autorise, en conséquence, Monsieur le Maire à signer son contrat individuel.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**REVALORISATION
du TRAITEMENT
d'un AGENT
CONTRACTUEL**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoints,

Date d'affichage :
2 juin 2014

Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

24 JUN 2014

15.8 – Revalorisation du traitement d'un agent contractuel

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Monia LHADI
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le traitement de la **chargée de mission adjointe** à l'entretien des bâtiments communaux, recrutée le 1^{er} octobre 2008 n'a pas évolué récemment. Afin de tenir compte de ce fait et des missions qu'elle assume,

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de revaloriser le traitement de la **chargée de mission adjointe à l'entretien des bâtiments communaux** à compter du 1^{er} juillet 2014 suivant l'indice brut 557/472 majoré auquel s'ajoute le régime indemnitaire correspondant, et autorise, en conséquence, Monsieur le Maire à signer son contrat individuel.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe MARINI
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**REVALORISATION
du TRAITEMENT
d'un AGENT
CONTRACTUEL**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Date de convocation :
2 juin 2014

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :
26 JUIN 2014

Date de transmission :
26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

15.9 – Revalorisation du traitement d'un agent contractuel

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Monia LHADI
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Le traitement de l'**agent chargé des affaires financières**, recrutée le 1^{er} septembre 2010 n'a pas évolué récemment. Afin de tenir compte de ce fait et des missions qu'elle assume,

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de revaloriser le traitement de l'**agent chargé des affaires financières** à compter du 1^{er} juillet 2014 suivant l'indice brut 423/376 majoré auquel s'ajoute le régime indemnitaire correspondant, et autorise, en conséquence, Monsieur le Maire à signer son contrat individuel.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



ph
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

INDEMNISATION de STAGIAIRES L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

16.1 – Indemnisation de stagiaires

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Françoise TROUSSELLE
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Perrine VIGNOLLE, étudiante en Master II de gestion des sites du patrimoine, réalise un stage d'une durée de quatre mois au Musée Antoine Vivenel. Elle y effectue plusieurs travaux, notamment liés à l'élaboration du parcours muséographique, à la rédaction des textes de la prochaine exposition du musée et à la partie communication. Conformément à la Loi du 25 novembre 2009, relative à la formation professionnelle, il vous est proposé d'accorder à cette stagiaire qui effectue un stage sur une période supérieure à deux mois, une indemnité égale à 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale pour 35 heures de travail hebdomadaire, soit la somme mensuelle de 436,05 € nets.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide d'accorder à Perrine VIGNOLLE, une indemnité de stage égale à 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale pour 35 heures de travail hebdomadaire, soit la somme mensuelle de 436,05 € nets.

ARTICLE DEUX :

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

INDEMNISATION de STAGIAIRES L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

16.2 – Indemnisation de stagiaires

Au nom de la 1^{ère} Commission, **Mme Françoise TROUSSELLE**
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

Les services financiers reçoivent pendant deux mois et demi, Charlotte LEROUX, élève en 3^{ème} année d'école de commerce dont la mission pendant son stage, consiste à adapter le cadre comptable avec la création d'unités de gestion. Son travail donne particulièrement satisfaction. Il vous est proposé d'accorder également à cette stagiaire une indemnité égale à 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale pour 35 heures de travail hebdomadaire, soit la somme mensuelle de 436,05 € nets.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide d'accorder à Charlotte LEROUX, une indemnité de stage égale à 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale pour 35 heures de travail hebdomadaire, soit la somme mensuelle de 436,05 € nets.

ARTICLE DEUX :

Inscrit la dépense correspondante au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014**INDEMNISATION de
STAGIAIRES**L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.Date de convocation :
2 juin 2014*Etaient présents :*Date d'affichage :
2 juin 2014Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
 Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
 Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
 Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
 Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
 Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
 Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
 Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
 Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
 Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
 Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
 Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
 Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
 Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
 Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
 Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
 Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
 Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
 François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

16.3 – Indemnisation de stagiaires

*Au nom de la 1^{ère} Commission, Mme Françoise TROUSSELLE
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Manon SPICHER, élève du lycée Mireille GRENET a effectué une première période de stage au mois de janvier puis une seconde, dans le cadre de son cursus, au mois de mai 2014. Cette stagiaire a participé activement à la numérisation de l'ensemble des délibérations du Conseil Municipal depuis l'année 2005 puis à leur archivage et classement informatiques. Il vous est proposé de lui accorder une indemnité exceptionnelle de 100,00 € nets mensuels.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide d'accorder à Manon SPICHER, une indemnité de stage exceptionnelle égale à 100,00 € nets mensuels.

ARTICLE DEUX :

Inscrit la dépense correspondante au chapitre 012 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**CESSION
du RESTAURANT
INTER ENTREPRISES
(RIE) situé dans la
ZAC de Mercières à la
CHAMBRE de
COMMERCE et
d'INDUSTRIE de
L'OISE (CCI Oise)**

Date de convocation :
2 juin 2014

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

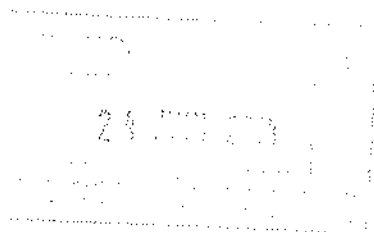
L'an deux mille quatorze, le VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, , Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE



17 – Cession du restaurant inter entreprises (RIE) situé dans la ZAC de Mercières à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise (CCI Oise)

*Au nom de la 1^{ère} Commission, M. Eric de VALROGER
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise (CCI Oise) dont le siège se trouve Pont de Paris à BEAUVAIS, représentée par son Président, M. Philippe ENJOLRAS, envisage une requalification complète de son site existant sur Compiègne, dans la ZAC de Mercières.

Dans le cadre de cette opération, la CCI Oise a manifesté son intention d'acquérir l'ensemble immobilier d'une surface de 395 m² situé 3 rue Gustave Eiffel à Compiègne, dénommé RIE, bâti sur la parcelle cadastrée section AD n° 16, d'une superficie de 1 448 m².

Le 10 février 2014, le service de France Domaines a estimé la valeur de cette parcelle bâtie à 210 000 €HT.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
avec l'abstention de M. Frédéric PYSSON
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide de céder à la CCI Oise, l'ensemble immobilier situé 3 rue Gustave Eiffel à Compiègne, dénommé RIE, sur la parcelle section AD n° 16 d'une superficie de 1 448 m² au prix de 230 000 €HT, sachant que celle-ci a reçu l'accord de son Bureau réuni le 22 mai 2014 et de son Assemblée générale en date du 11 juin 2014,

ARTICLE DEUX :

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cette affaire ainsi que les pièces et documents s'y rapportant,

ARTICLE TROIS :

Confie la rédaction des actes à intervenir à l'étude de Maître BEAUVAIS-DEVRED, notaires associés, 5 rue du Dahomey à Compiègne.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**CONTRAT de
GESTION des
INSTALLATIONS
ÉNERGÉTIQUES du
COMPLEXE
SPORTIF PISCINE-
PATINOIRE :
AVENANT au
MARCHÉ
28.07 du 5 avril 2007**

Date de convocation :
2 juin 2014

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Date d'affichage :

2 6 JUIN 2014

Date de transmission :

2 6 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE



**18.1 - Contrat de gestion des installations énergétiques du complexe sportif
piscine-patinoire : avenants au marché 28.07 du 5 avril 2007**

*Au nom de la 2^{ème} Commission, M. Nicolas LEDAY
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Avenant n° 1

Par délibération en date du 30 mars 2007, la Ville de Compiègne a confié à la société COFELY Services, la gestion des installations énergétiques du complexe sportif piscine-patinoire de la ZAC de Mercières à Compiègne (marché 28-07 du 5 avril 2007).

Afin de mettre en conformité la patinoire, celle-ci va être fermée pour une période de 4 mois entraînant l'arrêt du groupe froid actuel.

Pour tenir compte de cet arrêt, il vous est proposé un avenant n°1 au marché cité ci-dessus pour intégrer la modification du périmètre et de mettre à jour les prestations :

P1 : Fourniture et acheminement de combustible

P2 : Prestations de conduite des installations et travaux de petit entretien

P3 : Prestations de gros entretien et du renouvellement de matériel).

Cet avenant prendrait effet à compter du 1^{er} juin 2014. Les évolutions des prestations P1, P2 et P3 sont calculées sur une base de 4 mois, correspondant à la période prévisionnelle de fermeture de la patinoire.

A l'issue de cette période, une nouvelle analyse des consommations et des prestations afférentes sera réalisée et donnera lieu à la proposition d'un nouvel avenant.

Les modifications de P1, P2 et P3 sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Prestations	Montant marché de base € HT/an	Variation sur 4 mois	Avenant 1 € HT/an
TOTAL P1	280 321.00 €	3 316.00 €	283 637.00 €
TOTAL P2	161 390.00 €	-9 416.50 €	151 973.50 €
TOTAL P3	41 936.00 €	-3 000.00 €	38 936.00 €
TOTAL Marché	483 647.00 €	-9 100.50 €	474 546.50 €

L'avenant n° 1 présente une réduction de 9 100.50 € HT portant le montant du marché de 483 647 € HT à 474 546.50 € HT.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
avec l'abstention de M. Frédéric PYSSON
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 présentant une réduction de 9 100.50 € HT portant le montant du marché 28.07 du 5 avril 2007 de 483 647 € HT à 474 546.50 € HT, aux conditions exposées ci-dessus.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

24 000 000

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**CONTRAT de
GESTION des
INSTALLATIONS
ÉNERGÉTIQUES du
COMPLEXE
SPORTIF PISCINE-
PATINOIRE :
AVENANT au
MARCHÉ
28.07 du 5 avril 2007**

Date de convocation :
2 juin 2014

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

18.2 - Contrat de gestion des installations énergétiques du complexe sportif piscine-patinoire : avenants au marché 28.07 du 5 avril 2007

*Au nom de la 2^{ème} Commission, M. Nicolas LEDAY
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Avenant n° 2

Le 17 mars 2014, l'Assemblée Nationale, dans le cadre de la loi consommation, a voté la fin des tarifs réglementés pour la vente du gaz naturel. Cette loi oblige chaque consommateur à renoncer au tarif réglementé que nous connaissions historiquement et à se fournir via le marché dérégulé.

Il vous est, par conséquent, proposé un avenant n° 2 pour tenir compte de la modification de la redevance prestation P1 Gaz.

Afin de pallier à trop de volatilité, il est proposé de souscrire à une offre de gaz naturel déréglementé indexée sur l'indice du gaz réglementé, cet indice continuant à être mis à jour par la Commission de Régulation des Energies.

Il est donc proposé un avenant n° 2 pour tenir compte de cette modification pour la redevance P1 Gaz

Prestations	Montant marché avenant n°1 € HT/an	Variation sur 4 mois	Avenant 2 € HT/an
GAZ	77 209.00 €	-6 948.81 €	70 260.19 €
ELECTRICITE	58 372.00 €	0	58 372.00 €
EAU	148 056.00 €	0	148 056.00 €
FUEL	0	0	0
TOTAL P1	283 637.00 €	-6 948.81 €	276 688.19 €

Le poste P1 est en réduction de 6 948.81 € et les postes P2 et P3 restent inchangés, ce qui porte le montant du marché de 474 546.50 € HT à 467 597.69 € HT.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
avec l'abstention de M. Frédéric PYSSON
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

Autorise Monsieur le Maire à signer, aux conditions exposées ci-dessus, l'avenant n° 2 présentant :

- une réduction du poste P1 de 6 948.81 €, les postes P2 et P3 restant inchangés,

portant le montant du marché 28.07 du 5 avril 2007 de 474 546.50 € HT à 467 597.69 € HT.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

2014

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**RÉNOVATION du
SYSTEME de
PRODUCTION de
GLACE et
RENOVATION de la
PISTE de la
PATINOIRE de
COMPIEGNE**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Date d'affichage :
26 JUIN 2014

Date de transmission :
26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

19 - Rénovation du système de production de glace et rénovation de la piste de la patinoire de Compiègne

*Au nom de la 2^{ème} Commission, M. Christian TELLIER
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

La patinoire est un bâtiment municipal qui a été inauguré en 1988. Le renforcement de la réglementation sur l'utilisation des fluides frigorigènes a mené la Ville de Compiègne à engager une opération ayant pour objet la reconfiguration des installations frigorifiques de cet équipement.

Cette opération a été mise en place dans le but de respecter la réglementation sur les fluides contenant des HCFC (hydrochlorofluorocarbures) qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2015, tout en limitant au maximum l'impact environnemental de la future installation.

La Ville a également souhaité profiter de cette opération pour mettre en œuvre la rénovation de la piste de glace de la patinoire, peu qualitative et très coûteuse en entretien. Compte tenu de sa composition (sable), la seconde partie des travaux consiste à réaliser une nouvelle piste en béton.

Les travaux à réaliser font l'objet d'un lot unique avec 2 alternatives :

- Alternative 1 : Plus-value : nouvelle rambarde
- Alternative 2 : Moins-value : peinture sur glace (au lieu de la peinture sur la dalle)

Un maître d'œuvre a été désigné : Le Cabinet FEREST ING, de Lille.

Une consultation sous forme de procédure adaptée a donc été mise en place afin de faire appel à des entreprises spécialisées.

Une publication est parue au BOAMP ainsi qu'au journal «Courrier Picard». Le dossier de consultation était téléchargeable sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de l'ARC.

La remise des offres était fixée au 30 mai 2014 :

12 entreprises ont téléchargé le dossier de consultation sur la plateforme des marchés publics. 2 offres ont été reçues dans le délai imparti. Aucune offre n'a été remise sur la plateforme électronique.

Les critères de jugement des offres étaient les suivants :

- valeur technique,
- prix de la prestation,
- délais de réalisation.

La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le jeudi 12 juin 2014, propose de retenir le groupement d'entreprises constitué de :

- **3D STRUCTURES** domiciliée zone industrielle du pré brun, BP n° 9 38530 PONTCHARRA
- et de **AXIMA REFRIGERATION**, domiciliée 6 route de l'atome 67800 BISCHHEIM

pour un montant total de **1 333 737 € HT**.

Ce coût comprend la solution de base pour 1 248 721 € HT auquel s'ajoutent les deux alternatives :

- nouvelle rambarde pour une plus value de 91 016 € HT
- et peinture sur glace avec une moins value de 6 000 € HT

La commission d'appel d'offres préconise de retenir ces options dans la mesure où l'estimation de départ ne comprenait pas ces alternatives. L'écart entre le budget alloué et le coût total incluant ces prestations représente moins de 2 %.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

Autorise Monsieur le Maire à signer le marché y compris les deux alternatives présentées ci-dessus, avec le groupement d'entreprises proposé par la Commission d'Appel d'Offres pour un montant total de 1 333 737 € HT et à inscrire la dépense correspondante au chapitre 23 du budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**TRAVAUX de MISE
en SOUTERRAIN
des RÉSEAUX
de l'avenue de la
SOMME
et de l'avenue de
VERDUN**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoints,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Date de convocation :
2 juin 2014

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Date d'affichage :

2 6 JUIN 2014

Date de transmission :

2 6 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014

20 – Travaux de mise en souterrain des réseaux de l'avenue de la Somme et de l'avenue de Verdun

*Au nom de la 3^{ème} Commission, M. Eric HANEN
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Au cours de l'année 2013, la société ERDF a informé la Ville de Compiègne de son intention d'engager des travaux de renforcement du réseau basse tension (BT) dans l'avenue de la Somme et dans l'avenue de Verdun, afin d'améliorer la qualité de distribution en énergie électrique de ce secteur.

Ce projet représente une opportunité pour la Ville de réaliser, en partenariat avec la société ORANGE, l'enfouissement de leurs réseaux respectifs d'éclairage public et de téléphonie.

Les travaux seront réalisés avec un allotissement défini comme suit :

Lot n° 1 – Génie civil

- Tranche ferme : génie civil
- Tranche conditionnelle : fibre optique

Lot n° 2 – Filerie

L'estimation des travaux est évaluée à la somme de 350 000 € TTC.

Il y a donc lieu d'organiser une mise en concurrence d'entreprises selon les dispositions du Code des Marchés publics.

Un avis de publicité paraîtra au bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) et/ou dans un journal local.

Le jugement des offres s'appréciera selon les critères suivants :

- Valeur technique
- Prix
- Délai d'exécution

... / ...

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission de la Voirie communale
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à organiser une procédure de consultation en vue de la réalisation des travaux de mise en souterrain des réseaux de l'avenue de la Somme et de l'avenue de Verdun, et à signer avec les entreprises qui seront retenues par la Commission d'appel d'offres, les marchés correspondants et d'inscrire au Budget principal de l'exercice en cours, le financement de cette opération.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

2014

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**ENTRETIEN des
CIMETIERES SUD et
NORD par
l'association
d'insertion UN
CHATEAU pour
l'EMPLOI
UCPE
Avenant n° 1 à la
convention**

Date de convocation :
2 juin 2014

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Date d'affichage :
26 JUIN 2014

Date de transmission :
26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

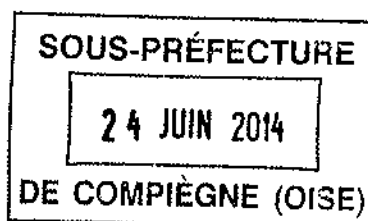
L'an deux mille quatorze, le VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45, le CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE de ladite Ville.

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE



**20 bis – Entretien des cimetières Sud et Nord par l'association d'insertion
« un Château pour l'Emploi – Avenant n° 1 à la convention**

*Au nom de la 3^{ème} Commission,
Il est donné lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Par délibération en date du 17 juin 2013, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer, à titre expérimental, une convention d'une durée d'un an avec l'association d'insertion « un Château pour l'Emploi » UCPE afin qu'elle assure l'entretien des deux cimetières compiégnois Nord et Sud.

Cette opération, inscrite dans une volonté de réduire les charges de fonctionnement de la Ville et de favoriser l'emploi des personnes en grande difficulté, donne globalement satisfaction.

Il est rappelé que les termes de cette convention prévoyaient d'organiser un appel à concurrence à la date d'échéance de ladite convention, soit le 18 août 2014 pour renouveler l'expérience si celle-ci s'avérait concluante.

Toutefois, sur la base du rapport d'activités que doit remettre prochainement l'association UCPE à l'issue de cette première année d'expérience, un nouveau cahier des charges peut être élaboré permettant d'optimiser encore les conditions d'exécution des prestations et les coûts financiers.

Il vous est proposé que le délai de la convention initiale avec l'association UCPE soit prorogé de 4 mois, soit jusqu'à la fin du mois de décembre 2014. Ainsi, entre la période de lancement de la consultation et la mise en œuvre des prestations de l'organisme, de l'entreprise ou de l'association qui sera retenue à l'issue de la consultation, l'entretien des cimetières Nord et Sud continue d'être effectué sans interruption.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Autorise Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention initiale avec l'association « un Château pour l'Emploi » UCPE pour une durée de 4 mois, afin que l'UCPE poursuive sa mission de sorte que le nouveau marché ou la nouvelle convention soit effectif au 1^{er} janvier 2015.

... / ...

ARTICLE DEUX :

Autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation auprès d'entreprises ou de structures qui favoriseraient les services d'aide par le travail en application du code des marchés publics.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**PRU du Clos des Roses
SALLE de QUARTIER
du CAMP de
ROYALLIEU
DEMANDE de
SUBVENTION auprès
du CONSEIL
GENERAL de l'OISE**

Date de convocation :
2 juin 2014

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014

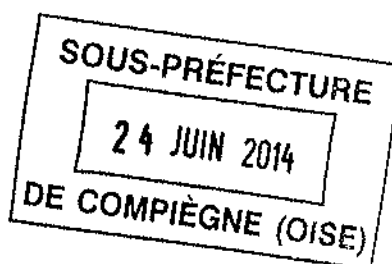
L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoints,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE



21 - PRU Clos des Roses-salle de quartier du Camp de Royallieu -demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Oise.

*Au nom de la 4^{ème} Commission, M. Richard VELEX
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

L'avenant n°3 à la convention pluriannuelle du Programme de Rénovation Urbaine du quartier du Clos des Roses signé le 23 juillet 2013, prévoit un nouveau programme comprenant la construction d'une salle de quartier.

A l'image de ce qui vient d'être réalisé dans le quartier du Clos des Roses avec la construction récente de la salle Debussy, cet équipement sera principalement dédié aux habitants du quartier du Camp de Royallieu pour y tenir des réunions amicales ou familiales.

Dans la maquette « ANRU », la construction proprement dite du bâtiment, hors terrain d'assiette et maîtrise d'œuvre qui sera réalisée en interne par le service architecture, s'élève à un montant maximum de 780 000 € HT avec le financement suivant :

- 10% de l'ANRU
- 34 % du Conseil Général de l'Oise
- 56% à la charge de la ville

Les travaux démarreront au cours de l'année 2014 et il y a lieu de constituer le dossier de demande de subvention correspondant auprès du Conseil Général de l'Oise, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine ayant été sollicitée par délibération antérieure.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

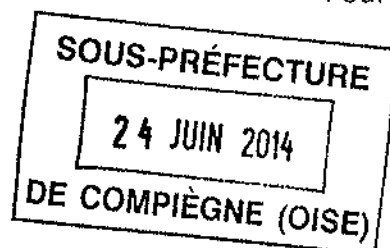
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

Décide d'autoriser Monsieur le Maire à présenter auprès du Conseil Général de l'Oise, le dossier de subvention correspondant à l'opération intitulée « Salle de quartier du Camp de Royallieu » et d'inscrire les crédits correspondants au budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**INDEMNITE
REPRESENTATIVE
de LOGEMENT des
INSTITUTEURS
EXERCICE 2014**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Date d'affichage :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

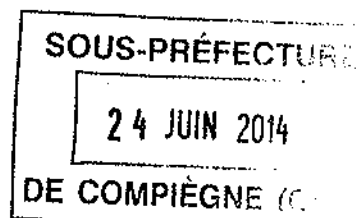
26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

26 JUIN 2014



22 - Indemnité représentative de logement des instituteurs – exercice 2014

*Au nom de la 6^{ème} Commission, M. Jean-Luc LESAGE
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

A compter de l'exercice 1986, les communes reçoivent une dotation spéciale, prélevée sur les recettes de l'Etat, au titre des charges qu'elles supportent pour le logement des instituteurs.

Cette dotation est répartie par le Comité des Finances locales proportionnellement au nombre des instituteurs, exerçant dans les écoles publiques, qui sont logés par chaque commune ou qui reçoivent d'elle une indemnité de logement.

Par courrier en date du 28 avril 2014, Monsieur le Préfet de l'Oise sollicite l'avis du Conseil Municipal sur le taux de revalorisation de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2014.

Il est précisé que le taux d'augmentation retenu en 2013 était de 1,20%.

Pour l'année 2014, il vous est proposé un taux d'augmentation basé sur taux prévisionnel d'évolution de l'indice des prix hors tabac qui est estimé à 1,3%.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission de l'Enseignement,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

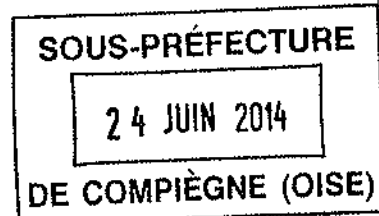
Emet un avis favorable à la revalorisation basée sur le taux prévisionnel d'évolution de l'indice des prix hors tabac estimé à 1,3 % de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'exercice 2014.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**Restauration scolaire
Tarif année 2014/2015**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Date d'affichage :

2 6 JUIN 2014

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date de transmission :

2 6 JUIN 2014

Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014



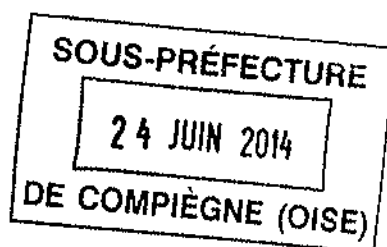
23 – Restauration scolaire – Tarifs année 2014/2015

Au nom de la 6^{ème} Commission, Mme Sylvie OGER-DUGAT
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

Votre commission de l'Enseignement vous propose d'augmenter les tarifs des cantines élémentaires et préélémentaires pour l'année scolaire 2014/2015, de majorer les tranches de revenus de 1,3 % correspondant au taux prévisionnel de l'inflation pour 2014.

RESTAURATION ELEMENTAIRE & MATERNELLE	2013/2014	2014/2015
- moins de 1 459,61€	1,28 €	1,30 €
- de 1 459,62 € à 2 189,41 € . 1 ^{er} enfant	2,35 €	2,38 €
. à partir du 2 ^{ème} enfant	1,93 €	1,96 €
- de 2 189,42 € à 2 919,20 € . 1 ^{er} enfant	3,75 €	3,80 €
. à partir du 2 ^{ème} enfant	3,44 €	3,48 €
- plus de 2 919,20 € . 1 ^{er} enfant	4,83 €	4,89 €
. à partir du 2 ^{ème} enfant	4,29 €	4,35 €
- Enfant(s) scolarisé(s) dans une CLIS et domicilié(s) hors Compiègne	TARIFS COMPIEGNOIS	TARIFS COMPIEGNOIS
- Enfant(s) domicilié(s) hors Compiègne	7,60	7,70

... / ...



*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission de l'Enseignement,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
avec un avis contre de M. Frédéric PYSSON et l'abstention de M. Jean-Marc BRANCHE,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à la majorité des membres présents et représentés, avec 33 voix pour, un vote contre (M. Frédéric PYSSON) et 5 abstentions (M. Richard VALENTE, Mme Solange DUMAY, M. Jean-Marc BRANCHE, Mme Patricia RENOULT et M. François GACHIGNARD)

ARTICLE UNIQUE :

Décide d'augmenter les tarifs des cantines élémentaires et préélémentaires pour l'année scolaire 2014/2015, de majorer les tranches de revenus de 1,3 % correspondant au taux prévisionnel de l'inflation pour 2014.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



pm
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**GARDERIES
PERISCOLAIRES
MATERNELLES
TARIFS 2014/2015**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Date d'affichage :

2 6 JUIN 2014

Date de transmission :
2 6 JUIN 2014

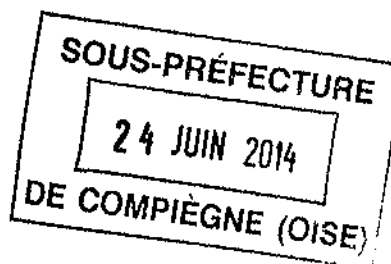
Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE



24 – Garderies périscolaires maternelles – Tarifs 2014/2015

Au nom de la 6^{ème} Commission, **Mme Christine BRAULT**
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

Depuis la rentrée scolaire 2001, la Ville a procédé à la mise en place de garderies périscolaires dans les écoles maternelles suivantes :

Ecole maternelle Albert ROBIDA

(avec accueil des enfants de Claude de ROTHSCHILD et de la FOSSE A COURRIER)

Ecole maternelle Jacques PREVERT

Ecole maternelle SAINT-LAZARE

Ecole maternelle SAINT-GERMAIN

Ecole maternelle Augustin THIERRY

Ecole maternelle Georges POMPIDOU I

(avec accueil des enfants de POMPIDOU II)

Ecole maternelle Jeanne d'ARC

Ecole maternelle Charles FAROUX

(Avec accueil des enfants de Robert DESNOS et Phileas LEBESGUE)

Ecole maternelle André HAMMEL

Ecole maternelle ROYALLIEU

- le matin, à partir de 7 h 30, jusque 8 h 20 ;

- le soir, à partir de 16 h 30, jusque 18 h 30.

Il est vous proposé d'augmenter les tarifs des garderies périscolaires maternelles pour l'année scolaire 2014/2015, de majorer les tranches de revenus de 1,3 % correspondant au taux prévisionnel de l'inflation pour 2014.

Tarifs 2014/2015

Tranche de revenus mensuels	Nombre d'enfants	Participation Familiale par jour	
		2013/2014	2014/2015
- moins de 1 080,35 €	1 ^{er} enfant	2,40 €	2,43 €
	2 ^{ème} enfant	1,54 €	1,56 €
- de 1 080,36 € à 1 620,49 €	1 ^{er} enfant	3,28 €	3,32 €
	2 ^{ème} enfant	2,29 €	2,32 €
- de 1 620,50 € à 2 340,74 €	1 ^{er} enfant	3,50 €	3,55 €
	2 ^{ème} enfant	2,63 €	2,66 €
- plus de 2 340,75 €	1 ^{er} enfant	3,82 €	3,87 €
	2 ^{ème} enfant	3,28 €	3,32 €
- Fréquentation occasionnelle	Tarif unique	4,37 €	4,43 €
- Tarifs extérieurs	Tarif unique	4,37 €	4,43 €

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission de l'Enseignement,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

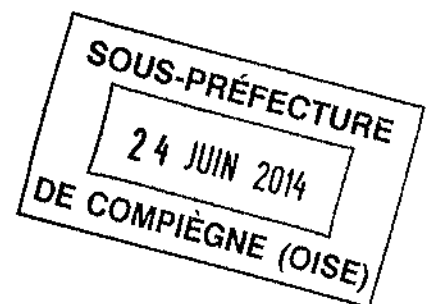
Décide d'augmenter les tarifs des garderies périscolaires maternelles pour l'année scolaire 2014/2015, de majorer les tranches de revenus de 1,3 % correspondant au taux prévisionnel de l'inflation pour 2014.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**CRECHE
COLLECTIVES
MUNICIPALES
INTERVENTION d'un
PROFESSIONNEL en
PSYCHOMOTRICITE**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Etaient présents :

Date de convocation :
2 juin 2014

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

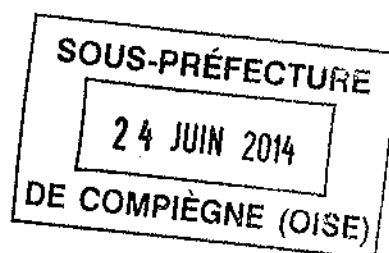
Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date d'affichage :

26 JUIN 2014

Date de transmission :

26 JUIN 2014
Rendue exécutoire le :



26 JUIN 2014

25 - Crèches collectives municipales : Intervention d'un professionnel en psychomotricité

*Au nom de la 6^{ème} Commission, Mme Dominique RENARD
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

Afin de répondre à un besoin exprimé par les directrices des crèches municipales de Compiègne, il vous est proposé de faire bénéficier les enfants rencontrant des difficultés comportementales, des services d'un professionnel en psychomotricité. Celui-ci interviendra entre autre dans les domaines suivants :

- L'éducation précoce,
- la prévention et le dépistage des troubles du développement de l'enfant,

mais aussi dans :

- La formation des personnels de la Petite Enfance en matière de développement psychomoteur
- Les informations aux familles dans ce domaine

A raison de trois jours par semaine, les vacations de cet intervenant pourraient être réparties, à compter du 1^{er} septembre 2014, les lundi, mardi et jeudi selon le planning suivant :

Crèche Sainte Elisabeth	6 heures
Crèche de la Mare Gaudry	3 heures
Crèche de Bellicart	3 heures
Crèche Le Nid	3 heures
Crèche les Poussins.....	3 heures
Crèche de Royallieu	3 heures

soit 21 heures hebdomadaires.

Il vous est proposé de faire appel à Mme MONGEAUD-GOEZINNE, psychomotricienne. La prestation annuelle s'étendra, dans la limite de 21 heures hebdomadaires sur 42 semaines. Mme MONGEAUD-GOEZINNE exercera sous un statut libéral d'auto entrepreneur, lequel n'est pas soumis à la TVA. La tarification horaire pourrait être fixée à 34 € sur la base des heures réellement effectuées avec la prise en charge par l'intéressée de ses cotisations sociales.

La dépense annuelle est évaluée à 30 000 € par an, sachant que la Caisse d'Allocations Familiales participe à hauteur de 55 % dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

La dépense nette pour la Ville est estimée à 13 500 € par an.

... / ..

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la commission de l'Enseignement,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Adopte la proposition de faire bénéficier les enfants rencontrant des difficultés comportementales, des services d'un professionnel en psychomotricité

ARTICLE DEUX :

Décide de faire appel à Mme MONGEAUD-GOEZINNE, psychomotricienne et autorise Monsieur le Maire à signer avec elle, un contrat de prestation de service dans la limite de 21 heures hebdomadaires sur 42 semaines suivant les conditions énoncées ci-dessus.

ARTICLE TROIS :

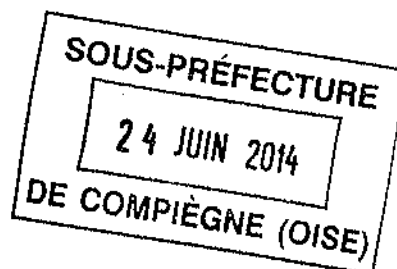
La dépense nette résiduelle pour la Ville, déduction faite de la participation de la Caisse d'Allocation Familiales de l'Oise à hauteur de 55 % dans le cadre du contrat Enfant Jeunesse, estimée à 13 500 € par an, est inscrite au budget principal de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**CONVENTION pour
PUTILISATION des
LOCAUX de la
CAFETERIA de
ROYALLIEU**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

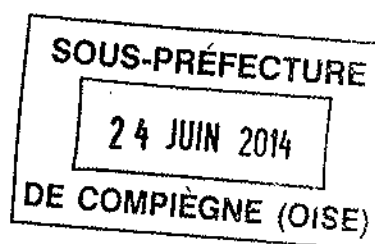
Date d'affichage :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

2 6 JUIN 2014

Date de transmission :

2 6 JUIN 2014
Rendue exécutoire le :



2 6 JUIN 2014

26 – Convention pour l'utilisation des locaux de la cafétéria de Royallieu

*Au nom de la 6^{ème} Commission, Mme Sophie SCHWARZ
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

La Ville entend poursuivre son programme de réalisation de cantines scolaires à l'intérieur ou à proximité des différents établissements. Après la réalisation du restaurant scolaire de la rue de la Baguette, qui a été mis en service au mois de janvier 2014, et qui accueille les enfants des écoles Pierre Sauvage et Hersan, la Ville mettra à la disposition des 140 rationnaires de l'école Saint Lazare, les installations de la Maison de l'Europe dès la rentrée prochaine.

Par ailleurs, des travaux seront entrepris, dès l'année 2015, pour permettre aux enfants de l'école élémentaire Augustin Thierry de prendre leurs repas sur place. Cet équipement sera mis en service à la rentrée 2015.

Enfin, pour achever ce programme, une cantine sera installée en 2016 dans les locaux actuels de l'école de Royallieu, rue Jules Méline, pour les rationnaires de ce groupe scolaire et ceux du groupe Pompidou.

Dans l'attente de la réalisation de ces différents projets, la Ville continuera à utiliser les locaux de la cafétéria de Royallieu qui, jusqu'à présent, accueilleraient les rationnaires de ces différentes écoles. Or, l'exploitant de cette cafétéria cessera son activité professionnelle à compter du mois de juillet prochain. La Ville lui a proposé de louer, dans l'attente de la réalisation des cantines énoncées ci-dessus, ses locaux pour une durée maximum de 2 ans.

Conformément à la réglementation en vigueur, les services de France Domaine ont été consultés sur ce projet de prise à bail.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Décide, afin de pouvoir continuer à assurer, en régie directe, la restauration des 300 rationnaires journaliers, d'autoriser Monsieur le Maire à signer un bail précaire avec la société Saint-Germain Traiteur pour l'occupation des locaux du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage de la cafétéria de Royallieu située 36 rue Bernard Morançais, pour un montant de 40 000 € HT annuels, à compter du 7 juillet 2014.

ARTICLE DEUX :

Autorise également Monsieur le Maire à signer une convention pour la location du matériel de restauration et d'agencement (tables, chaises, installations frigorifiques et de réchauffage, couverts et vaisselles, etc) pour un montant annuel de 18 000 € HT,

ARTICLE TROIS :

Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget principal de l'exercice en cours.

ARTICLE QUATRE :

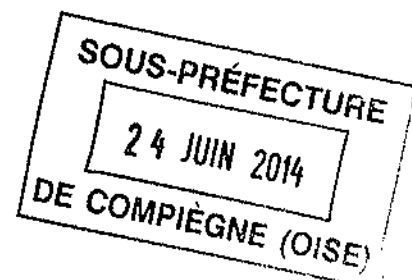
Le service de restauration sera assuré par le personnel municipal redéployé à partir des effectifs existants.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**CONSTITUTION de la
COMMISSION
CONSULTATIVE de
SERVICE PUBLICS
LOCAUX**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

Etaient représentés :

Date d'affichage :

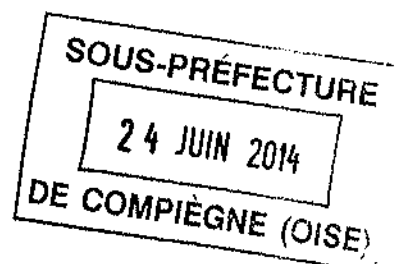
2 6 JUIN 2014

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

Date de transmission :

2 6 JUIN 2014
Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014



27 – Constitution de la commission consultative de services publics locaux

*Mme Liliane VEZIER
Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,*

L'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation aux communes de plus de 10 000 habitants de créer une commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics qu'elles confient à un tiers par convention de délégation de service public ou qu'elles exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission dont le Maire est président de droit, comprend des membres de l'assemblée délibérante désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle et des représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante.

En fonction de l'ordre du jour, la commission peut, sur proposition de son président, inviter à participer à ses travaux, avec voix consultative, toute personne dont l'audition lui paraît utile. La majorité des membres de la commission peut demander l'inscription à l'ordre du jour, de toute proposition relative à l'amélioration des services publics locaux.

Il vous est proposé d'élire les membres figurant sur la liste ci-dessous :

Au titre de la majorité municipale :..... Nicolas LEDAY
Marie-Christine LEGROS
Jacqueline LIENARD
Sylvianne ROMET

Au titre de la fraction d'opposition issue
de la liste « Compiègne Gagnante » :..... Richard VALENTE

Au titre de la fraction d'opposition issue
de la liste « Compiègne Bleu Marine » : Jean-Marc BRANCHE

et de désigner comme représentants d'associations locales, les présidents
d'association de quartier suivants :

Association « Royallieu Village » Paul GENTIL
Association « Pompidou Université » ... Jean-Jacques RENARD
Association « Camp de Royallieu » Maria ARAUJO de OLIVEIRA
Association « les Veneurs » Thierry MERESSE
Association « Bellicart » Bernard VITU
Association « les Avenues » Bernard MOSER

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UN :

Le Conseil Municipal décide d'effectuer un vote à main levée.

ARTICLE DEUX :

Décide, dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, d'élire les membres dont les noms sont indiqués ci-dessous :

Au titre de la majorité municipale :..... Nicolas LEDAY
Marie-Christine LEGROS
Jacqueline LIENARD
Sylvianne ROMET

Au titre de la fraction d'opposition issue
de la liste « Compiègne Gagnante » :..... Richard VALENTE

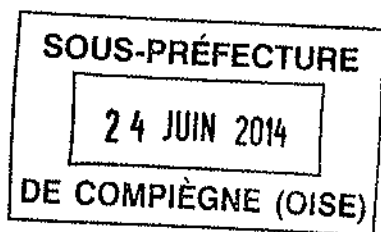
Au titre de la fraction d'opposition issue
de la liste « Compiègne Bleu Marine » : Jean-Marc BRANCHE

ARTICLE TROIS :


Désigne comme représentants d'associations locales, les présidents d'association de quartier suivants :

Association « Royallieu Village » Paul GENTIL
Association « Pompidou Université » ... Jean-Jacques RENARD
Association « Camp de Royallieu »..... Maria ARAUJO de OLIVEIRA
Association « les Veneurs » Thierry MERESSE
Association « Bellicart »..... Bernard VITU
Association « les Avenues »..... Bernard MOSER

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,



Le Maire de Compiègne,


Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

**RÉCOLEMENT des
ARCHIVES
MUNICIPALES**

L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Etaient représentés :

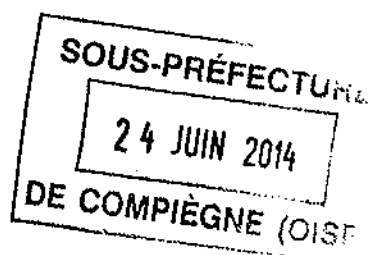
Date d'affichage :

2 6 JUIN 2014

Date de transmission :

2 6 JUIN 2014
Rendue exécutoire le :

2 6 JUIN 2014



28 - Récolement des archives municipales

Mme Jacqueline LIENARD

Donne lecture au CONSEIL du rapport suivant,
Mesdames, Messieurs,

Suite aux dernières élections municipales et à l'installation d'un nouveau Conseil Municipal en date du 28 mars 2014, conformément à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 31 décembre 1926 portant règlement des archives des communes, le récolement détaillé des archives conservées par la Ville de Compiègne a été établi.

*Vu le rapport de présentation ci-dessus,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,
Sur proposition de Monsieur le Maire,*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE UNIQUE :

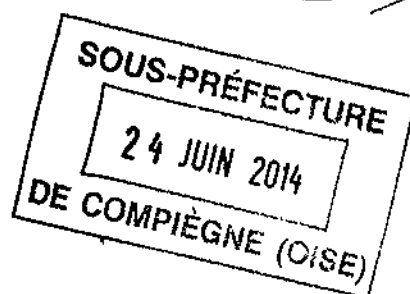
Décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de décharge et de prise en charge des archives de la commune.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise



MAIRIE DE COMPIEGNE (Oise)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

SÉANCE du VENDREDI 20 JUIN 2014

DECISION du MAIRE L'an deux mille quatorze, le **VENDREDI VINGT JUIN à 20 heures 45**, le **CONSEIL MUNICIPAL de COMPIEGNE** s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Philippe MARINI, SÉNATEUR MAIRE** de ladite Ville.

Date de convocation :
2 juin 2014

Etaient présents :

Date d'affichage :
2 juin 2014

Nombre de
Conseillers présents
ou représentés :
39

Nombre de
Conseillers en exercice :
39

M. Philippe MARINI, Sénateur Maire,
Michel FOUBERT, Eric de VALROGER,
Nicolas LEDAY, Evelyse GUYOT,
Eric VERRIER, Eric HANEN, Arielle FRANÇOIS,
Françoise TROUSSELLE, Oumar BA, Adjoint,
Sandrine de FIGUEIREDO, Sophie SCHWARZ,
Emmanuel MARSIGNY, Marie-Pierre DEGAGE,
Marc-Antoine BREKIESZ, Marie-Christine LEGROS,
Philippe TRINCHEZ, Dominique RENARD,
Christian TELLIER, Jacqueline LIENARD,
Joël DUPUY de MERY, Anne KOERBER, Etienne DIOT,
Richard VELEX, Monia LHADI, Arnaud THOREL, Liliane VEZIER,
Jean-Luc LESAGE, Christopher CAUVIN,
Richard VALENTE, Solange DUMAY, Frédéric PYSSON,
Jean-Marc BRANCHE, Patricia RENOULT, Conseillers Municipaux

Date d'affichage :

2 6 JUIN 2014

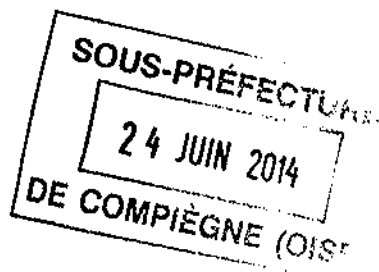
Date de transmission :

2 6 JUIN 2014
Rendue exécutoire le :

Etaient représentés :

Anne-Marie VIVÉ par Etienne DIOT,
Sylvie OGER-DUGAT par Eric de VALROGER
Sylvianne ROMET par Philippe MARINI
Christine BRAULT par Marie-Pierre DEGAGE
François GACHIGNARD par Jean-Marc BRANCHE

2 6 JUIN 2014



29 – Décision du Maire

Monsieur Le Maire rend compte au CONSEIL MUNICIPAL de la décision qu'il a prise depuis la séance du vendredi 16 mai 2014, dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par le CONSEIL MUNICIPAL.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir entendu les explications du Maire et sur sa proposition,
Vu les articles L.2122 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ARTICLE UNIQUE :

Approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la décision municipale suivante :

Décision 10/2014

La Ville de Compiègne consent à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DESDEN) l'occupation d'un appartement de type F4 situé dans l'enceinte de l'École Georges Pompidou à COMPIEGNE.

Cet appartement est mis à disposition de la DESDEN moyennant un loyer mensuel de 316 € révisable chaque année. Les charges sont supportées par la DESDEN.

La convention prendra effet le 1^{er} janvier 2015 et se terminera le 31 décembre 2023.

Fait et délibéré à COMPIEGNE, le 20 juin 2014,
Et ont signé au registre, les membres présents,
Pour copie conforme,

Le Maire de Compiègne,



Philippe Marini
Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise

